

**COMMUNE DE
MEINIER**

RAPPORT ADMINISTRATIF 2021-2022 ET FINANCIER 2021





Page	1	Table des matières
Pages	2 à 3	Introduction du Maire
Pages	4 à 5	Conseil municipal
Pages	6 à 7	Séances du Conseil municipal
Page	8	Exécutif
Page	9	Administration communale
Page	10	Service technique
Pages	11 à 12	Etat civil
Page	13	Police municipale – gardes ruraux

Rapports des commissions

Page	14	Finances (FIN)
Pages	15 à 16	Bâtiments, Assainissement, Routes et Agriculture (BARA)
Pages	17 à 18	Manifestations, Sport et Evénements (MASE)
Pages	19 à 20	Développement durable, Environnement et Communication (DEC)
Pages	21 à 23	Cohésion sociale et Culture (COSC)
Pages	24 à 27	Ecole, Jeunesse et Citoyenneté (EJC)
Page	28	Crèche et jardin d'enfants
Page	29	Vie communale

Rapports des commissions externes

Page	30	Fanfare municipale
Pages	30 à 31	Compagnie des sapeurs-pompiers

Page 32 Comptes rendus financiers au 31 décembre 2021

Page	33	Commune de Meinier
Pages	34 à 36	Rapport de l'Organe de Révision
Pages	36 à 41	Message de l'Exécutif et commentaires
Pages	42 à 50	Comptes et tableaux

Page 51 Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisanaux de la Pallanterie

Pages	52 à 53	Rapport de l'Organe de Révision
Page	54	Bilan
Pages	55 à 56	Compte de résultat et investissements

Page 57 Fondation Immobilière de Meinier

Pages	58 à 59	Rapport de l'Organe de Révision
Page	60	Rapport du Président
Pages	61 à 62	Bilan et Compte de résultat

Page 63 Groupement Intercommunal pour la Petite Enfance

Pages	64 à 65	Rapport de l'Organe de Révision
Pages	66 à 68	Bilan et Compte de résultat
Pages	69 à 70	Commentaires

Page 71 Groupement Intercommunal pour le Centre Sportif de Rouelbeau

Pages	72 à 73	Rapport de l'Organe de Révision
Pages	74 à 77	Bilan et Compte de résultat



Madame, Monsieur les Adjoints,
Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux,

Conformément aux prescriptions de la loi sur l'administration des communes, j'ai l'avantage de vous présenter le rapport administratif concernant la période du 1er juin 2021 au 31 mai 2022, ainsi que les comptes rendus financiers, se rapportant à l'année civile 2021 de la Commune de Meinier, de la Fondation intercommunale des terrains industriels et artisanaux de la Pallanterie (FITIAP), de la Fondation immobilière de Meinier (FIM), du Groupement intercommunal de la petite enfance (GIPE) et du Groupement intercommunal du Centre sportif de Rouelbeau (CSR).

L'année 2021 nous a obligés à nouveau à slalomer entre les contraintes liées au Covid et les envies de se rencontrer lors de manifestations bienvenues. Certaines ont pu se dérouler comme prévu pour notre plus grand plaisir, à commencer par l'inauguration de notre nouvelle école qui fût l'occasion de faire découvrir à tous, jeunes et moins jeunes, ce magnifique bâtiment scolaire qui répond de façon optimale au besoin du corps enseignant, afin d'accueillir au mieux nos enfants. Rendue dans les délais, avec des coûts bien inférieurs au crédit d'investissement voté, cette école a tout au long de cette année été une source de satisfaction pour tous les utilisateurs.

En fin d'année, un concert d'Alain Morisod et les Sweet People a fait salle comble pour offrir un véritable moment de bonheur au public enthousiaste et cela malgré les masques encore obligatoires. Le traditionnel repas de janvier des aînés annulé, celui-ci a été reporté et associé à la sortie de printemps permettant à près de 150 personnes de profiter d'une croisière-repas sur le lac à bord du bateau « Savoie » offrant un moment inoubliable à tous les participants.

Fin mai, nous avons encore fêté avec beaucoup de plaisir et de succès les 10 ans de la réalisation des bâtiments du Centre du village où les habitants et utilisateurs du bâtiment collectif ont uni leurs efforts pour le faire découvrir aux nombreux curieux qui s'étaient rassemblés pour l'occasion. Plus 2022 avançait, plus nous avons le sentiment de retrouver une vie quasi normale avec un lien social toujours aussi fort et indispensable au Bien vivre ensemble.

Au niveau politique, tranquillement nous avons pu réintégrer notre Mairie pour les débats du Conseil municipal et fonctionner normalement au sein des commissions officielles dédiées aux différents domaines nécessaires au bon fonctionnement d'une commune. Vous découvrirez d'ailleurs dans ce rapport administratif, distribué cette année à chaque foyer, les visages de vos autorités, ainsi que leur répartition par commissions, fondations et groupements.

2021 a vu l'arrivée de notre nouvelle Coordinatrice sociale en la personne de Heidi Gusset, pleine d'énergie et d'enthousiasme, mais aussi de compétences certaines pour répondre aux besoins des membres de notre communauté. Nous lui souhaitons plein succès pour la poursuite de ses activités ô combien précieuses et essentielles.



Au niveau financier, cette année 2021 se termine d'une manière positive puisque les comptes font apparaître un excédent de revenus, soit un résultat de fonctionnement positif de Frs 341'700.50 venant augmenter d'autant la fortune nette de la commune.

Nous vous faisons part, dans le rapport de l'an dernier, de nos craintes liées aux répercussions de la crise sanitaire du COVID 19 dans le temps et sommes donc soulagés de constater qu'elle n'a pas impacté nos revenus en 2021.

Nous avons pu réaliser pour Frs 532'527.34 d'amortissements supplémentaires, nous permettant ainsi d'absorber les nouveaux amortissements liés à l'extension de l'école et aux investissements à venir. Les charges (hors amortissements) restent très bien maîtrisées, elles sont inférieures au budget de Frs 506'268.- (-7.7%).

Comme annoncé l'an passé, les impôts ont enfin commencé à remonter et les recettes se sont élevées à Frs 6'369'063.88, soit une hausse de 17%, ce qui est une excellente nouvelle.

Je vous invite à découvrir dans les pages suivantes de ce rapport, quelques extraits de la vie communale de Meinier, durant l'année écoulée, relatée par les présidents de commissions et mis en page par notre secrétariat, preuve d'une collaboration fructueuse et indispensable entre élus et personnel communal.

Enfin, je profite de tous vous remercier, adjoints, conseillers municipaux et employés communaux, pour votre engagement précieux à mes côtés. Durant cette dernière année bien particulière, vous avez œuvré avec engagement et motivation, en m'aidant à mettre en avant nos valeurs, visant à tendre à plus de cohésion sociale, tout en ayant le souci du bien commun et de l'intérêt collectif. Tout en vous souhaitant le meilleur pour la suite, j'aimerais encore vous assurer de toute ma reconnaissance et vous exprimer mes meilleures pensées.

Alain Corthay
Maire de Meinier



CONSEIL MUNICIPAL



AELLEN Boris

Conseiller municipal
Elu en 2020
Développement durable,
Environnement & Communication
(DEC)
Bâtiments, Assainissement, Routes &
Agriculture (BARA)



BARBAT Sylvie

Conseillère municipale
Elue en 2015
Bâtiments, Assainissement, Routes &
Agriculture (BARA)
Manifestations, Sport & Evénements
(MASE), Présidente



BERTHELET Christophe

Conseiller municipal
Elu en 2015
Finances (FIN)
Bâtiments, Assainissement, Routes &
Agriculture (BARA), Président



BURGOS José

Conseiller municipal
Elu en 2015
Finances (FIN),
Manifestations, Sport & Evénements
(MASE)



CASTELLI Enrico

Vice-président du Conseil
municipal
Elu en 2018
Finances (FIN), Président
Manifestations, Sport & Evénements
(MASE)



DESBIOLLES Caroline

Conseillère municipale
Elue en 2020
Cohésion sociale & Culture (COSC)
Bâtiments, Assainissement, Routes &
Agriculture (BARA)



DUPRAZ Yannick

Conseiller municipal
Elu en 2018
Développement durable,
Environnement & Communication
(DEC)
Bâtiments, Assainissement, Routes &
Agriculture (BARA)



GILLIOZ Fabien

Conseiller municipal
Elu en 2020
Finances (FIN)
Développement durable,
Environnement & Communication
(DEC)



LE David-Peter

Secrétaire du Bureau du Conseil
Elu en 2020
Cohésion sociale & Culture (COSC)
Manifestations, Sport & Evénements
(MASE)



KORFF Simona

Conseillère municipale
Elue en 2020
Ecole, Jeunesse et Citoyenneté (EJC)
Développement durable,
Environnement & Communication
(DEC)



CONSEIL MUNICIPAL



MORAND Stéphane

Conseiller municipal
Elu en 2020
Ecole, Jeunesse & Citoyenneté (EJC)
Développement durable,
Environnement & Communication
(DEC)



MÜLLER Fokeline

Conseillère municipale
Elue en 2015
Cohésion sociale & Culture (COSC)
Développement durable,
Environnement & Communication
(DEC), Présidente



SANZ VELASCO Paola

Conseillère municipale
Elue en 2015
Développement durable,
Environnement & Communication
(DEC)
Manifestations, Sport & Evénements
(MASE)



SCHWAB Ania

Conseillère municipale
Elue en 2011
Ecole, Jeunesse & Citoyenneté (EJC)
Présidente
Cohésion sociale & Culture (COSC)



SELLA Valérie

Présidente du Conseil municipal
Elue en 2011
Cohésion sociale & Culture (COSC),
Présidente
Bâtiments, Assainissement, Routes &
Agriculture (BARA)

Changement de conseillers municipaux durant l'année 2021



ZAHND Olivier

Conseiller municipal
a démissionné en 2021
Ecole, Jeunesse & Citoyenneté (EJC)
Manifestations, Sport & Evénements
(MASE)



BOURGEOIS Chloé

Conseillère municipale
a démissionné en 2021
Ecole, Jeunesse et Citoyenneté (EJC)
Cohésion sociale & Culture (COSC)



JOTTERAND Denis

Conseiller municipal
Elu en 2021
Ecole, Jeunesse & Citoyenneté (EJC)
Manifestations, Sport & Evénements
(MASE)



BALTASSAT Nicolas

Conseiller municipal
Elu en 2021
Ecole, Jeunesse & Citoyenneté (EJC)
Manifestations, Sport & Evénements
(MASE)



Séances du Conseil Municipal

Du 1^{er} juin 2021 au 31 mai 2022, le Conseil Municipal s'est réuni à 9 reprises :

le 17 juin 2021	le 18 novembre 2021	le 10 mars 2022
le 16 septembre 2021	le 9 décembre 2021	le 7 avril 2022
le 21 octobre 2021	le 3 février 2022	le 12 mai 2022

Points principaux traités lors des séances :

(L'intégralité des séances CM peut être consultée dans les procès-verbaux accessibles sur le site de la commune : www.meinier.ch)

Séance du 17 juin 2021

- Présentation de la Fondation intercommunale des terrains industriels et artisanaux de la Pallanterie (FITIAP), en présence des membres du Bureau de la Fondation et des représentants de Meinier

Séance du 16 septembre 2021

- Lecture de la correspondance de la Chancellerie d'État du 29.4.2021 et de l'arrêté du Conseil d'État du 30.6.2021, validant l'élection sans scrutin des nouveaux Conseillers municipaux de la commune de Meinier, Messieurs Nicolas Baltassat et Denis Jotterand, en remplacement de Madame Chloé Bourgeois, respectivement de Monsieur Olivier Zahnd, démissionnaires
- Prestation de serment des nouveaux Conseillers municipaux entre les mains de la Présidente du Conseil municipal et intégration dans les commissions municipales
- Election du bureau du local de vote pour l'année 2022
- Approbation de la délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant brut de Fr. 75'000.- TTC pour le remplacement de collecteurs à la route de la Gara, parcelles n° 1171 et DP 1598

Séance du 21 octobre 2021

- Présentation par le(s) lauréat(s) du projet d'architecture retenu pour le futur quartier de la Poste
- Présentation des règles cantonales en vigueur concernant la gestion des routes, par

M. Widmer, Directeur de la Direction générale Arve-Lac au DI/OCT

- Présentation du projet de budget 2022
- Élection d'un représentant au Conseil intercommunal du GIPE (Groupement intercommunal pour la Petite Enfance des communes de Gy, Jussy, Meinier et Presinge), désigné par le Conseil municipal, en remplacement de Madame Chloé Bourgeois, démissionnaire

Séance du 18 novembre 2021

- Présentation des rôles des membres du Conseil municipal et de l'Exécutif par M. Michel Bertschy, Directeur du SAFCO (Service des affaires communales – Département de la cohésion sociale)
- Approbation à l'unanimité du budget de fonctionnement 2022 et de la fixation du taux des centimes additionnels pour 2022 à 42 centimes
- Ouverture d'un crédit d'investissement complémentaire d'un montant brut de Fr. 175'000.- TTC pour les travaux d'assainissement complémentaires relatifs au tronçon allant de la route de Gy à la route de Covéry

Séance du 9 décembre 2021

- Présentation de deux projets de trompe-l'œil à Meinier par Victor Goikoetxea
- Acceptation de la Proposition destinée à autoriser la Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisanaux de la Pallanterie à renouveler un emprunt de Fr. 1'100'000.-



Séances du Conseil Municipal

Séance du 3 février 2022

- Acceptation de la proposition relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement pour la réfection du chemin du Rucher
- Acceptation de la proposition relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement pour la réfection du chemin de la Dame blanche

Séance du 10 mars 2022

- Refus de la proposition relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement pour la réalisation d'une fresque à l'intérieur de la salle communale d'un montant de Fr. 30'000.-
- Acceptation de la proposition relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement pour le

remplacement des tuiles et le traitement du toit du bâtiment sis route de Gy 19

- Acceptation de l'octroi d'une subvention pour un montant de Fr. 15'000 pour la réfection du retable de l'Eglise de Meinier

Séance du 12 mai 2022

- Approbation des comptes annuels 2021 dans leur intégralité et des crédits budgétaires supplémentaires 2021
- Approbation des comptes 2021 du Groupement intercommunal du Centre sportif de Rouelbeau
- Approbation des comptes 2021 de la Fondation immobilière de Meinier





Exécutif

CORTHAY Alain

Elu Maire depuis 2015
Adjoint au Maire de 2007 à 2015
Conseiller municipal de 1999 à 2007

Dicastères :
Administration générale
Finances (FIN)
Ecole, Jeunesse & Citoyenneté (EJC)

PIERREHUMBERT Coranda

Elue Adjointe depuis 2015
Conseillère municipale de 2011 à 2015

Dicastères :
Cohésion sociale & Culture (COSC)
Développement durable, Environnement & Communication (DEC)

JAQUET Marc

Elu Adjoint en 2020
Conseiller municipal de 2015 à 2020

Dicastères :
Bâtiments, Assainissement, Routes & Agriculture (BARA)
Manifestations, Sport & Evènements (MASE)





Administration

Mairie

Permanence téléphonique toute l'année :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
Jeudi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Le guichet du secrétariat de la mairie est ouvert selon l'horaire suivant :

Hors vacances scolaires		Durant les vacances scolaires	
Lundi	09h30 – 11h30		
Mardi	09h30 – 11h30	Mardi	09h30 – 11h30
Mercredi	09h30 – 11h30	Jeudi	15h00 – 17h00
Jeudi	15h00 – 19h00		
Vendredi	09h30 – 11h30		

Personnel communal

Secrétariat

VAZQUEZ Michel
SCHWEIZER Sandrine
MURISIER Corinne
FAVRE ROMANO Virginie
ROSSI-MONNEY Joane
VEUILLET-DUMONT Brigitte

Secrétaire général
Secrétaire générale adjointe
Secrétaire-réceptionniste
Comptable
Archiviste
Responsable administrative FIM/GIPE/GICSR

Voirie

ZWAHLEN Marc
ZAMOFING Yann
ROSSI Massimo

Conciergerie

OLIVEIRA Eduardo
BARBOSA Ana Paula
DOS SANTOS BORGES Andreia
LAURENT Claudine
ARAUJO DA SILVA Orquidia

Ecole et salle communale
Ecole
Ecole
Bâtiment collectif du Tilleul
Mairie

Petite enfance

Direction :
GICQUEL Corinne
CHENEVARD Sophie
Administratif :
PERIAT Véronique

Educatrices jardin d'enfants :
ERRIQUEZ Sandrine
CARDOSO RIBEIRO Jessica
PITTET Milly

Service social

ANTELO Silvia
GUSSET Heidi

jusqu'au 30 septembre 2021
dès le 1^{er} octobre 2021

Ludothèque

SCHWAB Ania

Patrouilleuses scolaires

PILLER Claudia
HARTMANN Evelyne

MAEDER Zahra
ROMERI Stéphanie

Déchetterie verte

FREYMOND Bernard

L'ensemble du personnel est à remercier pour son engagement et sa disponibilité à l'égard des concitoyens et des élus.



Service technique

Service technique - Chemin du Stade 6 - ☎ 022 752 32 66

Le tableau ci-dessous indique quelques chiffres en tonnes des volumes de déchets récoltés et acheminés vers les différents centres de récupération et d'incinération par notre mandataire Pradervand Transports ainsi que par le nouveau dispositif MOBILITRI :

TONNAGE	2021	2020	2019
Ordures ménagères	448.05	487.73	506.36
Encombrants	107.56	35.97	21.30
Verre	164.08	104.25	84.36
Papier	134.05	152.65	149.70
PET	6.34	8.23	7.09
Alu & Fer blanc	4.42	4.36	3.16
Textiles	11.20	11.63	11.90
Bois (encombrants)	19.39	38.35	37.39
Ferraille (encombrants)	2.02	5.63	5.45
Huile	1.60	0.80	0.50

Grâce à vos efforts, les ordures ménagères ont baissé de près de 40 tonnes en une année.



La récupération des déchets de cuisine a été mise en place au mois de septembre 2021 dans certaines déchetteries communales et a déjà permis de récupérer 2.90 tonnes.

Les déchets de cuisine triés et recyclés à la station de compostage du site de Châtillon, produisent du biogaz et du compost, un engrais de grande valeur pour l'agriculture et les jardins.

Coûts rétrocedés pour le tri du pet-verre-papier-alu & fer blanc :

2018	2019	2020	2021
CHF 12'167.50	CHF 11'207.79	CHF 7'082.73	CHF 16'725.64



Etat civil

Pour toutes démarches administratives en vue d'un mariage, d'une naissance, d'une reconnaissance ou d'autres faits d'état civil vous devez vous adresser à :

Etat civil Arrondissement Campagne et rive gauche du Lac
situé au chemin des Rayes 3 à Vézenaz.

Adresse postale : case postale 160, 1222 Vézenaz
Contact ☎ 022 722 11 80 - Fax 022 722 11 88 - ✉ etat-civil@collonge-bellerive.ch

Heures d'ouverture au public :

Lundi	8h00 – 12h.00 / sur rendez-vous
Mardi	sur rendez-vous / 14h00 – 18h00
Mercredi	8h00 – 12h.00 / sur rendez-vous
Jeudi	8h00 – 12h.00 / sur rendez-vous
Vendredi	8h00 – 12h.00 / sur rendez-vous

Acte d'origine et certificat individuel d'état civil : s'adresser à l'office d'état civil de la commune d'origine.

Acte de naissance, de reconnaissance, de mariage et de décès : s'adresser à l'office d'état civil où a eu lieu l'évènement.

Population

Population résidente sur la commune de Meinier (source OCSTAT) au 31 décembre.

2011	1882
2012	2024
2013	2065
2014	2083
2015	2145
2016	2160
2017	2151
2018	2142
2019	2124
2020	2124
2021	2098

Statistiques - Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2021

- *3 personnes sont décédées sur le territoire de la commune de Meinier*
- *4 mariages ont été célébrés en notre Mairie*
Pour les formalités de mariage, s'adresser au bureau d'Etat Civil, dont vous trouverez les coordonnées ci-dessus. Le lieu de mariage reste au choix des fiancés, toutefois une « autorisation de célébrer le mariage » est demandée si la mairie choisie ne fait pas partie de l'arrondissement où les formalités sont engagées.
- *3 reconnaissances en paternité enregistrées*
Les reconnaissances en paternité, avant ou après la naissance, peuvent être reçues dans n'importe quel office si le père et la mère ont la nationalité suisse et sont domiciliés en Suisse.
- *6 personnes ont acquis la nationalité suisse*
- *4 personnes ont acquis le droit de cité de Meinier*



Etat civil

NATURALISATIONS

Service cantonal des naturalisations, Route de Chancy 88, 1213 Onex - ☎ +41 22 546 46 46

TPG : ligne K-L/tram 14 Arrêt Bandol

Toutes les informations nécessaires peuvent être consultées sur le site de l'Etat de Genève : <https://www.ge.ch/devenir-suisse>

La commission ad hoc Naturalisations a été mise en place au sein de Conseil municipal de Meinier au début de l'année 2018 dans le but de rencontrer les futurs naturalisés domiciliés à Meinier. Il s'agit d'une rencontre informelle entre les autorités communales et les demandeurs de naturalisation. Ces derniers sont invités à la mairie de Meinier pour y rencontrer les trois conseillers municipaux membres de la commission. S'ensuit une petite discussion sur le parcours et les motivations des futurs naturalisés. La commune, en tant que lieu de domicile, représente le lien le plus étroit avec des autorités pour les futurs Suisses, ce qui implique, aux yeux de la commission, une rencontre amicale faisant par ailleurs souvent office de premier contact. Cette procédure permet ainsi de légitimer le préavis devant être donné par le Conseil municipal quant à chaque demande de naturalisation.

ACQUISITION DU DROIT DE CITE

Pour les Confédérés :

Les Confédérés (non genevois) qui souhaitent acquérir un autre droit de cité doivent prendre contact avec le **Service cantonal des naturalisations**

Pour les Genevois :

Toute personne genevoise et domiciliée depuis plus de deux ans sur le territoire communal peut acquérir le droit de cité de Meinier auprès de l'**Etat Civil Campagne et Rive Gauche du Lac**

ATTESTATIONS DE DOMICILE

Pour les Confédérés et les Genevois :

Vous pouvez obtenir une attestation de domicile à la mairie ou via le site de l'**Office cantonal de la population et des migrations**.

Pour les ressortissants étrangers :

Office cantonal de la population et des migrations.

Route de Chancy 88, 1213 Onex

☎ +41 22 546 46 46

Site internet de l'Office cantonal de la population :

<https://www.ge.ch/obtenir-attestation-office-cantonal-population-migrations/comment-obtenir-attestation-ocpm>



Police municipale – Gardes ruraux

Police municipale - Chemin du Vieux-Vésénaz 35 -1222 Vésénaz 022 752 52 52 - 24h/24
L'arcade est ouverte au public du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00
apm@collonge-bellerive.ch

La vie du poste

Ce début d'année fut à nouveau marqué par les contraintes dues à la pandémie du COVID-19. A cet effet, les APM ont été sollicités pour effectuer des patrouilles intercommunales spécifiques afin d'assurer les réquisitions pour faire respecter l'application de l'ordonnance fédérale sur le COVID.

Le champ d'action des APM ne se limitait pas aux 8 communes partenaires mais sur l'ensemble des communes de la région Arve et Lac. Cette mission pris fin au début du mois de juillet.

Malgré les restrictions sanitaires, la police municipale a été sollicitée pour des missions de circulation routière à l'occasion du Marathon de Genève (version « light »), le Triathlon et The Giants (course à pied).

Elle a été également engagée lors du sommet BIDEN / POUTINE du 13 au 17 juin 2021 par le biais d'un arrêté du Conseil d'Etat pour appuyer la police genevoise pour l'organisation et la mise en œuvre des mesures sécuritaires sur le territoire cantonal engendrées par ce sommet dans le cadre de leurs prérogatives.

Les faits relevés en dehors du travail courant et malheureusement parfois de manière récurrente durant cette année sont des conflits de voisinages, des accidents de circulation,

Gardes Ruraux (cf p.16)

Seymaz-Région – p.a. Mairie de Jussy

En partenariat avec les communes de Choulex, Gy, Jussy, Presinge, Puplinge et Vandoeuvres, la commune de Meinier a mis en place un service de gardes ruraux. Une équipe de 3 personnes a été assermentée et a débuté des contrôles le 1^{er} septembre 2021.

Les gardes ruraux ont pour mission

- de surveiller les récoltes afin d'éviter les déprédations ;
- de lutter contre les dépôts sauvages de déchets dans la nature et aux déchetteries ;
- de lutter contre le stationnement sauvage ;
- de rappeler les droits et devoirs aux détenteurs d'animaux lors de balades.

Les gardes patrouillent dans les communes précitées à vélo.

des salissures et déprédations commises par des groupes de jeunes personnes, des animaux échappés de leur enclos, des salissures de la voie publique provoquées par les chantiers, des véhicules gênants et les très nombreuses incivilités liées aux propriétaires de chiens.

Enfin, il faut toujours souligner l'excellente collaboration que la police municipale entretient depuis de longues années avec la police cantonale, plus particulièrement avec le poste de la Pallanterie.

Quelques chiffres

- 6 agents, 2 contrôleurs du stationnement (100% et 50%), 1 adjointe administrative ;
- 8 communes (Collonge-Bellerive, Corsier, Anières, Hermance, Gy, Jussy, Meinier et Choulex ;
- 10'292 amendes d'ordre délivrées dont 584 pour Meinier ;
- Patrouilles : 80 nocturnes, 27 le samedi ;
- 34 séances de coordination avec le poste de la Pallanterie (police cantonale) ;
- 26 contrôles de circulation (police municipale seule ou en collaboration avec la police cantonale) ;



Commission des Finances (FIN)

La Commission des Finances a exercé son rôle durant l'exercice 2021/22 en examinant notamment le budget 2022 et les comptes 2021. Elle a préavisé favorablement ces deux objets.

Avec un total des charges de CHF 7'723'511.00 et un total des revenus de CHF 8'065'211.50, les comptes 2021 présentent un résultat positif de CHF 341'700.50.

Cet excédent s'explique par le revenu d'impôts plus élevé que budgété (+17%) mais aussi grâce à une gestion attentive des dépenses qui demeurent stables (-7.7%).

Le résultat positif enregistré est d'autant plus réjouissant que des amortissements complémentaires à hauteur de CHF 532'527.34 ont été réalisés. La charge annuelle d'amortissement diminuera ainsi de CHF 37'000.00 dès 2022.

Les dépassements budgétaires se montent à CHF 67'000.00 dont CHF 51'000.00 à eux seuls sont engendrés par des lignes relatives aux impôts tels que les irrécouvrables ou les frais de perception et sur lesquelles la Commune n'a aucune compétence décisionnelle.

Concernant les investissements pour l'année 2021, le total se monte à CHF 6'852'957.15 et est constitué pour la plus grande partie des dépenses liées à l'école (CHF 5'413'304.90). Déduction faite des subventions (CHF 492'232.60), les investissements nets s'élèvent à CHF 6'360'724.55.

La santé financière de la Commune est saine.

Je remercie Virginie Favre-Romano pour l'excellente tenue des comptes, notre Maire pour sa bonne gestion financière et sa parfaite transparence et les membres de la Commission des finances pour leur travail.

Enrico Castelli, Président de la commission FIN



Bâtiments, Assainissement, Routes et Agriculture (BARA)

Tout au long de cette année, la commission s'est occupée de suivre les divers chantiers en cours, les travaux d'entretien et de remise en état ou d'amélioration de divers locaux, espaces, lieux et routes.

BÂTIMENTS :

Salle de gym

Les problèmes d'infiltrations dans les sous-sols ont été résolus. Les travaux pour refaire le sol de la salle de gym se dérouleront durant l'été 2022.

Galerie et divers locaux

Des travaux de peinture ont été réalisés durant l'été 2021 dans les locaux où se trouvaient les classes provisoires lors de la construction de la nouvelle école. La galerie « Le Coin du Centre » a été fermée durant les travaux de la nouvelle école.

ROUTES :

Route de Gy

Les SIG ont procédé à des interventions lourdes de septembre à novembre 2021 et de janvier à mars 2022 sur la route de Gy, entre la route de Compois et la route de Corsinge, pour l'amélioration et le renouvellement du réseau de distribution d'électricité.

L'Etat a également effectué des travaux afin de réhausser les trottoirs des arrêts de bus pour les personnes à mobilité réduite.

Les travaux pour la pose du phonoabsorbant (par le canton) sur la route de Gy, se déroulera en deux phases.

La première, qui consiste à réparer les sections de trottoir défectueuses, a démarré le 16 mai, et la fin est prévue le 24 juin. La seconde, concernant le reprofilage à proprement dit, doit démarrer début juillet et durer 2 à 3 semaines.

Route de Meinier

La commune a déjà plusieurs fois interpellé les autorités cantonales sur la dangerosité du

carrefour route de Meinier, route des Carres et chemin des Combes. Pour l'instant, les mesures qui ont pu être mises en place, sont l'abaissement de la limitation de vitesse à 50 km/h et l'installation d'un panneau « Attention traversée de cyclistes ».

Chemin des Echaux

En novembre 2021, nous avons réalisé des travaux afin de refaire une cunette avec un branchement dans les eaux claires pour l'évacuation des eaux de pluie.

Chemin des Plots

Une remise en état d'une large partie du chemin a été faite en novembre 2021 et en mai 2022.

Chemin du Rucher

Une remise en état des 2/3 du chemin depuis le côté route de Compois a été faite en mai 2022.



BARA (suite)

ASSAINISSEMENTS :

Le tubage des égouts de la route de Gy, route de Covéry et chemin de Trémoulin a commencé en avril 2022.

DIVERS :

Giratoire de Compois

Le réaménagement floral du giratoire route de Compois-entrée de Meinier a été réalisé.

Fibre optique

Après plusieurs mois de travaux, Swisscom a achevé l'extension du réseau fibre optique dans les hameaux de Corsinge et du Carre d'Aval.

Gardes ruraux

Depuis l'automne 2021, les communes de la région Seymaz ont engagés trois gardes ruraux afin de limiter les incivilités en zone agricole (cf page 13) .

Je terminerais ce rapport en remerciant le personnel communal pour leur travail et leur disponibilité tout au long de l'année, ainsi que les membres de la commission.

Christophe Berthelet, Président de la commission BARA





Commission manifestations, sport et événements (MASE)

Fête nationale

Malgré une météo maussade et le Covid-19, la commune a su s'adapter en proposant un 1er août en version allégée. C'est sous la grande tente que les citoyens se sont retrouvés pour partager la traditionnelle soupe aux légumes, pain, fromage et le dessert des Dames meynites. Le tout au son languissant du cor des Alpes d'Alexandre Joos. La partie officielle s'est déroulée avec la lecture du pacte fédéral par la capitaine de l'équipe de football féminine de l'US Meinier, accompagnée de deux joueuses, suivie du discours de

Jean-Jacques Béné. Les premières notes de musique de la fanfare s'élevèrent dans les airs et c'est avec enthousiasme que la foulée chantante, rejointe par la population, entonnèrent l'hymne national.

A la nuit tombée, le cortège de lampions n'aura pas éclairé nos rues, mais l'embrasement du feu de joie a illuminé de rouge un coin de notre commune. Et ce sont des étoiles pleines les yeux, que petits et grands ont pu contempler avec émerveillement les feux d'artifices.



Fête de la pomme et du terroir

Dimanche 5 septembre, sous un soleil radieux et en dépit de la complexité à mettre sur pied cet événement biennal, la 3^{ème} édition de la

Fête de la pomme et du terroir a rencontré un franc succès. Les visiteurs ont pu découvrir ou redécouvrir les produits et les saveurs de la région meynite.





MASE (suite)

Marché de Noël

Tous les ingrédients étaient réunis en ce jeudi 25 novembre, pour nous mettre dans l'ambiance des fêtes de fin d'année. Chants de Noël en fond sonore, odeur de vin chaud,

de crêpes et de raclette, décorations féeriques et un majestueux sapin de 7,50 mètres. Une trentaine de stands a ravi les visiteurs, que ce soit en cadeaux artisanaux ou tout simplement pour satisfaire leurs papilles.



Soirée communale & mérites meynites

Les Vœux du Maire ayant été annulés en début d'année pour raisons sanitaires, la population était invitée à une soirée conviviale le 12 avril à la salle communale. Ce fut l'occasion, pour notre Maire de revenir sur les deux années écoulées et d'évoquer les futurs projets.

- ✓ Madame Marcelle SCHNEIDER, lauréate du mérite d'honneur, pour sa constante disponibilité, sa bienveillance, son engagement sans réserve pour tous ceux qui font appel à elle, ainsi qu'à sa contribution à la réussite d'événements communaux.

Lors de cet événement, la remise des mérites meynites a mis en lumière trois personnalités féminines qui se sont illustrées :

- ✓ Madame Léana SORRENTINO, lauréate du mérite sportif pour ses nombreux titres, notamment championne suisse en double filles et en double mixte et vice-championne suisse U11 en tennis de table.
- ✓ Madame Camille COURRIER, lauréate du mérite économique, pour la création d'un site internet et d'une application de réservation des repas au cycle d'orientation genevois. Cette application apporte une solution durable avec un réel impact écologique et social.



A l'issue de ces festivités riche en émotions, un magnifique apéritif dinatoire a été offert par la commune, qui s'en est suivi par des couronnes de Pâques.

Sylvie Barbat, Présidente de la commission MASE



Commission développement durable, environnement et communication (DEC)

La commission Développement durable, Environnement & Communication (DEC) continue de mener une réflexion dans le but de promouvoir une vision de développement durable pour Meinier, d'élaborer des actions dans ce domaine et d'encourager la population à participer à la transition écologique. L'objectif, aligné sur celui du plan climat cantonal, est de réduire l'émission de CO2 pour arriver à une neutralité carbone en 2050 en mettant en place une stratégie globale via un Agenda 2030. La commission met en œuvre les directives du Canton pour répondre à l'urgence climatique en appliquant des mesures afin de réduire l'empreinte carbone, favoriser la biodiversité et accompagner les changements de pratiques.

Diminution des déchets

En collaboration avec l'association Zero Waste Switzerland, la commission a proposé

- une conférence en virtuelle suivie par une série d'ateliers interactifs à la salle communale pendant lesquels les habitants de Meinier ont eu l'occasion de réfléchir et d'échanger sur plusieurs thèmes : les aliments, les cosmétiques, les produits de nettoyage, les vêtements, le travail, les vacances et les cadeaux.
- Un atelier de fabrication de « Bee wrap » lors de la fête de la Pomme.

- Un projet pilote d'accompagnement individuel virtuel par un.e ambassadeur.drice « Zéro Déchet » en association avec SIG-éco21. Ce projet a permis à plusieurs ménages meynites de bénéficier de conseils personnalisés pour essayer de réduire leurs déchets.

Optimisation énergétique

En partenariat avec SIG Eco21, des visites « EcoLogement », visant à faire un bilan des gestes du quotidien, ont été proposées aux habitants et une visite du même type, mais pour les PME, a également été proposée.

La commune a mandaté les SIG pour optimiser l'éclairage public et diminuer la consommation d'énergie en changeant les luminaires de l'éclairage public en LED et remplaçant des mâts vétustes et optant pour une diminution générale de l'éclairage nocturne. Dans cette même perspective, la commune a lancé un bilan de l'éclairage de ses bâtiments.

Patrimoine arboré

L'entretien et le renouvellement de notre patrimoine arboré communal a commencé et près de 50 arbres et haies ont été plantés.





DEC (SUITE)

Consultation et présentations

En novembre 2021, la commission DEC a lancé un sondage auprès de la population dont les résultats ont été présentés au mois de novembre avec les premières esquisses de l'Agenda 2030.

En avril 2022, la commission DEC a invité la population à une soirée consacrée à la biodiversité à Meinier. Sujet qui avait le plus d'intérêts dans les résultats du sondage, composée de présentations et d'activités participatives.



Autres actions et communication

Sur proposition de la commission, une subvention pour l'achat de vélo (ordinaire ou électrique) a été instaurée. Cette action rencontre un vif succès auprès de la population.

Afin de favoriser les circuits courts et la consommation locale, des pépites meynites ont été créées. Elles constituent des bons d'achat à utiliser au marché hebdomadaire et dans les commerces locaux, qui peuvent être offerts ou achetés.



En parallèle, le document de l'Agenda 2030 a été complété avec l'ensemble de ces mesures et est en cours de finalisation.

Toutes ces actions ont fait l'objet de communication dans une nouvelle section du « tout-ménage » intitulée « Le coin vert » et un logo a été développé pour identifier ces démarches.



La transition écologique pour Meinier ne peut être menée à bien qu'avec la participation de toute la population Meynite, dans ce contexte, la commission DEC est ouverte à toute proposition et à toute collaboration.

Line Müller, Présidente de la commission DEC





Commission cohésion sociale et culture (COSC)

Jubilaires

Pour commencer, c'est toujours avec un plaisir partagé que la Commission célèbre les jubilaires de notre Commune. Les personnes qui ont un anniversaire particulier à fêter en 2022 sont :

90 ans

Mme Odile Brun
Mme Liliane Cherubini
Mme Claudia Gaud
Mme Ruth Gay-Balmaz
Mme Huguette Leu

Noces d'or

Marie-Madeleine & Joseph Clivaz
Catherine & Alexis Corthay
Huguette & Jean-Pierre Ferrari
Francien & Jean-Baptiste Romeri
Alice & André Zwahlen

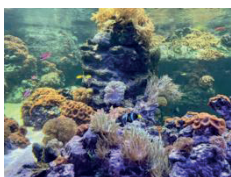
Noces de diamant

Hélène & Romano Luccarini
Adhelheid & Georges Mottet
Simone & Jean Romeri-Petruzzi

Sortie-repas des Aînés

Le 11 novembre 2021, nous nous sommes rendus à Lausanne pour notre traditionnelle sortie des Aînés. Nous avons visité l'aquarium-vivarium Aquatis.

Ensuite, dans l'après-midi, nous nous sommes rendus au Musée Olympique.



Après deux années difficiles, la commission a souhaité proposer un repas quelque peu différent, soit un repas-croisière sur le lac.



Celui-ci s'est déroulé le 5 mai 2022. Malgré le temps maussade et la pluie, la croisière s'est déroulée de manière festive et la bonne humeur dont chacun a fait preuve ce jour-là a réchauffé et ensoleillé le cœur des convives.



Club des Aînés

La Commune apporte son soutien au Club des Aînés. Son président, Monsieur Patrice Poelvert ainsi que le Comité offrent une palette d'activités qui s'étoffe d'année en année pour le plus grand plaisir de nos Aînés.



COSC (suite)

Coordinatrice sociale

L'Espace Santé-social a accueilli une nouvelle coordinatrice et assistante sociale en la personne de Madame Heidi Gusset qui a pris ses fonctions le 1er octobre 2021. Elle remplace Madame Silvia Antelo à qui nous souhaitons le meilleur pour la suite de sa carrière professionnelle et à qui nous adressons nos remerciements pour son engagement au sein de notre Commune.

Soirée impôts

Le 22 mars 2022 s'est déroulée une soirée impôts : « Tu as entre 18 et 25 ans? Viens remplir ta déclaration d'impôts 2021 ! » en collaboration avec l'association *Autonomia*.

Groupe de pilotage

La Commission a participé au groupe de pilotage qui s'est tenu le 14 mars 2022. Pour rappel, ces réunions ont pour objectifs de favoriser les échanges entre les professionnels œuvrant au sein du bâtiment collectif. De ces séances émergent des synergies entre les différents utilisateurs du centre (la crèche, le jardin d'enfants, l'école, le Petit gourmand, le parascolaire, la ludothèque, la Rampe, l'APEM, le Club des Aînés, le restaurant du Tilleul, l'Imad, les utilisateurs et thérapeutes de la salle de soins, le salon de coiffure, le salon d'esthétique, les concierges ainsi qu'un représentant des habitants du centre).

Culture

Spectacle d'Alain Morisod

Après une période sanitaire difficile, nous avons souhaité offrir un moment festif aux habitants de notre Commune, en organisant le 18 décembre 2021, un spectacle d'Alain Morisod.

10 ans du centre intergénérationnel

Le 21 mai 2022, se sont déroulés les 10 ans du centre intergénérationnel. Grâce à la Fondation immobilière de Meinier (FIM) et la collaboration de tous les acteurs du bâtiment collectif ainsi que les habitants du centre, cette journée fut une réussite.

Galerie d'exposition Le Coin du Centre

La galerie qui avait fermé le temps de la construction de la nouvelle école a réouvert ses portes le jour de l'inauguration de celle-ci par une exposition : « Sur le chemin de la nouvelle école ». Un reportage photographique de Kathelijne Reijse-Saillet qui retrace le déroulement du chantier depuis le déménagement de l'ancien bâtiment scolaire datant de 1960, jusqu'à l'aménagement dans la nouvelle école, en passant par la démolition et l'observation des différents corps de métier qui se sont succédé dans la construction.

Ont également exposé leurs œuvres :

Gabriela Betz (projet de maturité : la perception des liens d'amitié à travers plusieurs portraits), Evelyne Marti, Vincent Pécaut (photos de la Cie des sapeurs-pompiers de Meinier), Yollande Cavalloro & Dorian Decottignies (peintures et modélisation 3D), Antonio Gerbase (« *Entre les montagnes et la pampa* ») et Patrick Wüthrich, (notre ancien postier et ses « Nuances de noir »).





COSC (suite)

Tombola culturelle surprise

Destinée à faire découvrir aux meynites des spectacles de théâtre, danse, humour et/ou musique pour adultes, jeunes et famille, la commission a organisé pour la première fois une **Tombola Culturelle Surprise**.

Festival Antigél

La Commune soutient le Festival Antigél et permet l'organisation d'un spectacle une année sur deux. Le samedi 12 et le dimanche

Humanitaire

En 2021, la Commune a consacré CHF 80'000.- aux dons humanitaires : soit CHF 40'000.- pour des projets en Suisse et CHF 40'000.- pour des projets à l'étranger.

Pour la Suisse, la priorité a été donnée à des projets sur le Canton de Genève avec un accent mis sur la précarité, les victimes du COVID-19 et les femmes.

Il est à noter que chaque année, CHF 10'000.- des dons humanitaires à l'étranger sont alloués à la Fédération Genevoise de Coopération (FGC).

La Commune a également apporté son soutien sur plusieurs années à l'Association Meinier-Tilos, qui aide les habitants de l'île de Tilos, en Grèce, à l'intégration de migrants, par la

13 février 2022, s'est tenue une soirée Théâtre & Raclette : Le Banquet (Sumposion) de Nicolas Zlatoff.



création d'une coopérative agricole et fromagère. La Commission a souhaité cette année encore lui allouer une aide de CHF 10'000.- afin qu'ils puissent finaliser leur projet.

La commission apporte encore des soutiens d'urgence en allouant par exemple des montants à la Chaîne du Bonheur pour les réfugiés en Afghanistan ainsi que pour la situation d'urgence en Ukraine.

De plus, comme chaque année, nous avons participé à l'enquête annuelle dirigée par la Direction du développement et de la coopération (DDC), sur mandat du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE).

Mes remerciements vont aux membres de la commission, Caroline Desbiolles, Line Müller, Ania Schwab, Nicolas Baltassat, David-Peter Le ainsi qu'à Coranda Pierrehumbert, représentante de l'Exécutif pour leur dynamisme et leur implication.



Commission école, jeunesse et citoyenneté (EJC)

La commission École, Jeunesse et Citoyenneté (EJC) a connu quelques changements au cours de la dernière année scolaire, en effet deux de ses membres, Madame Chloé Bourgeois et Monsieur Olivier Zahnd ont déménagé et, de fait, ont quitté le Conseil municipal. Ils ont été remplacés par Messieurs Nicolas Baltassat et Denis Jotterand.

La commission actuelle se compose de Madame Simona Korff, de Messieurs Stéphane Morand, Nicolas Baltassat et Denis Jotterand. J'ai le plaisir de la présider. Monsieur le Maire, Alain Corthay en est le responsable exécutif.

J'aimerais saisir l'occasion de ce rapport pour les remercier chaleureusement pour leur disponibilité et leur enthousiasme.

Fête des promotions

Les conditions sanitaires ne nous ont pas laissés la possibilité d'organiser une fête de promotions classique. La commission EJC et le corps enseignant ont donc décidé d'organiser, malgré tout, une journée de promotions uniquement réservée aux élèves de l'école de Meinier. Cette journée du 25 juin a permis aux quelques 210 élèves de profiter des nombreux stands qui leur étaient proposés. Les fidèles partenaires de cet événement étaient présents, l'APEM, le Petit Gourmand, la ludothèque, la Rampe. La commune n'était pas en reste avec l'offre de carrousel et de trampolines. Les enfants et les enseignants ont beaucoup apprécié cette formule.

La classe des 8P a eu droit, quant à elle, à une soirée réservée pour l'événement. Cela s'est

passé dans la cour flambant neuve de la nouvelle école, en présence des parents et des autorités communales.

Les élèves, accompagnés de leurs enseignantes avaient préparé une série de petits discours et de sketches aussi drôles qu'émouvants !

Sortie des Ados

La quatrième édition de la sortie des ados s'est déroulée sous un soleil radieux le 2 juillet. Nous avons emmené nos quelques 18 adolescents pour une sortie Paddle suivie d'une pizza servie à la plage de la Savonnière. La commission in corpore a profité de ce moment d'échange auquel elle tient tout particulièrement.





EJC (suite)

Inauguration de l'école

Après un long processus débuté en 2016 et 2 ans de travaux, la nouvelle école a été inaugurée sous un soleil radieux début septembre.

Les enfants, le Directeur de l'école, les parents, le Conseil municipal étaient réunis pour célébrer ce moment historique. Le Conseiller d'État Monsieur Thierry Apothéloz était présent également afin de parrainer l'événement.

La fanfare de Meinier a agréablement accompagné ce moment festif.



Promotions citoyennes

Afin de profiter de faire connaissance et de dialoguer avec nos jeunes promus, la commission a décidé de scinder cet événement sur deux jours distincts.

Elle a donc accueilli 7 jeunes de 18 ans à la mairie le mardi 28 septembre. Après le traditionnel visionnage d'un film sur la démocratie, nous avons eu la chance de recevoir Monsieur Tom Tirabosco, auteur de bande-dessinées, bien connu des Genevois. Il a eu la gentillesse de dédicacer son dernier ouvrage « Femme Sauvage » que nous offrons aux jeunes présents. La soirée s'est terminée par un apéritif d'initiation. Ce moment est fort apprécié par tout le monde.

La soirée offerte par la ville de Genève a eu lieu le lundi 4 octobre 2021 au Victoria Hall. Cette édition, plus intimiste, normes sanitaires obligent, a rassemblé quelques 300 personnes. Plusieurs membres de la commission ont accompagné les 3 jeunes s'étant inscrits pour cette soirée.

Semaine de la démocratie

La commune participe à cet événement organisé par la ville de Genève depuis la cinquième année consécutive. La commission EJC tient particulièrement à éveiller et encourager les jeunes de la commune aux aspects démocratiques qui les entourent. Comme chaque année les élèves de 8P ont été reçus en mairie et ont pu, après une visite et une explication sur l'aspect patrimonial de leur mairie, débattre de sujets abordés au préalable en classe. Les préoccupations de nos jeunes élèves vont de savoir où est-ce que le maire « prend les sous » pour payer les routes, aux autorisations de construire, un skate parc et une piscine, ainsi que comment fonctionnent les votations ! Les deux heures qui leur sont réservées ne suffisent souvent pas à toutes leurs questions !

Réseau Jeunesse

Les séances du « Réseau jeunesse » se sont tenues les 3 novembre 2021 et 13 avril 2022. Ces réunions sont primordiales pour faciliter la communication entre les nombreux acteurs, associations qui sont concernées par la jeunesse de notre village.

Je profite de ce rapport pour les remercier très sincèrement de la qualité de leur travail.

Sont présents à ces réunions la Police, les APM, le concierge de l'école, l'Association de parents d'élèves (APEM), la Rampe, le concierge du centre intergénérationnel, la coordinatrice sociale, la voirie, Protectas, les TSHM (travailleurs sociaux hors murs) et bien entendu la commission EJC chapeautée par Monsieur le Maire.



EJC (suite)

Escalade

La commission a dû se résoudre à annuler les festivités de l'Escalade. En effet, cette fête traditionnelle et chère à tous meynites ne pouvait se dérouler dans des conditions sanitaires acceptables.

Fête de Noël

Désireuse de perpétuer la tradition de la distribution de cadeaux de Noël, que la commission EJC avait instaurée lors de la législature précédente, nous avons consacré l'après-midi du 22 décembre à cette occasion. Le choix de cadeaux s'est porté cette année sur de la littérature locale, tous les auteurs étant genevois et même meynite pour l'un d'entre eux !

La maison d'édition « La Joie de Lire », genevoise également, nous a fourni des livres pour enfants correspondant aux différents degrés scolaires. La crèche et le jardin d'enfants se sont vu également offrir plusieurs ouvrages pour les plus petits.



L'accueil, qui nous est fait, est année après année aussi chaleureux qu'enthousiaste. Nous recevons à cette occasion un très grand nombre de dessins et bricolages.

École et enseignants

Le corps enseignant avec à leur tête M. Pierre-Charles Dagau, la commune ainsi que la commission EJC travaillent main dans la main tout au long de l'année afin de maintenir une communication et un dialogue de grande qualité.

Les enseignants et les élèves ont eu la chance de commencer l'année scolaire 2021-2022 dans de magnifiques nouveaux locaux. Les réunions qui ont suivi cette installation nous ont permis de mesurer à quel point cette nouvelle école était appréciée.

Au printemps nous avons partagé un repas à l'Auberge communale de Vandoeuvres avec le corps enseignant, repas qui n'avait pas pu se faire au cours des deux dernières années !





EJC (suite)

Projet divers

Interpellée par plusieurs événements en lien avec la sécurité routière, l'EJC a décidé de créer des figurines à taille réelle d'enfants, dessinées et découpées grâce aux talents de certains membres de la commission, ces dernières seront placées aux endroits les plus sensibles empruntés par les habitants de notre commune. Ce projet en cours de réalisation se fera en collaboration avec La Rampe.

Les collaborations interdisciplinaires entre les diverses commissions sont de plus en plus nombreuses, j'en veux pour preuve la sortie organisée conjointement par l'école, la commission développement durable ainsi que l'EJC qui consistait à renouveler le parc arboré. Une classe de 8P s'est rendue chez un agriculteur de la commune afin de participer à la plantation de plusieurs arbres et arbustes.

Pour terminer, la commission EJC a choisi d'acquérir une rampe de skate board entièrement construite en bois. Cette dernière a été réalisée par deux jeunes hermançois qui en avait fait leur projet de maturité. Cette rampe a trouvé sa place au centre sportif de Rouelbeau et va permettre, nous l'espérons, de répondre à une demande récurrente de la jeunesse du village.

Je terminerai ce rapport avec ma farandole de remerciements :

- ❖ L'école
- ❖ Le concierge de l'école, M. Eduardo Oliveira
- ❖ L'APEM
- ❖ Le Petit Gourmand
- ❖ La ludothèque
- ❖ Le GIAP
- ❖ La Rampe
- ❖ La coordinatrice sociale Mme Heidi Gusset
- ❖ Le club des aînés
- ❖ Toutes les associations sportives et culturelles de la commune.

Soyez toutes et tous chaleureusement remerciés, vos énergies sont précieuses au bon fonctionnement de notre chère commune et permettent le bien vivre ensemble auquel nous tenons tant.

Ania Schwab, Présidente de la commission EJC



Crèche et Jardin d'enfants

Durant l'année scolaire de 2021-2022, le jardin d'enfants de Meinier et La crèche des loupiots du Chambet ont eu le plaisir d'accueillir 48 enfants de la commune de Meinier âgés de 4 mois à 4 ans.

À l'occasion des 10 ans du centre intergénérationnel, la crèche des Loupiots du Chambet et le jardin d'enfants de Meinier ont collaboré autour d'un projet commun : « **10 ans 10 lieux** ».

Après une formation sur la pédagogie par la nature, les équipes pédagogiques ont travaillé avec les enfants sur des créations de Land Art (Land Art : de l'art éphémère dans la nature avec des matériaux naturels, ici des œuvres collectives).

Ces créations ont donné lieu à une exposition de photos mettant en scène les différents lieux empruntés par les enfants durant leurs balades quotidiennes. Balades durant lesquelles les enfants découvrent la faune et la flore avec plaisir et curiosité, exercent leur motricité et leur créativité, apprennent et partagent, créent du lien avec leur environnement.





Vie communale

Nouveaux habitants

L'accueil des nouveaux habitants s'est déroulé à la salle communale afin de respecter les normes sanitaires encore en vigueur le 9 novembre 2021. Les personnes naturalisées ont également été conviées. Cette soirée conviviale a permis à l'ensemble des personnes présentes de faire de plus amples connaissances autour d'un verre de l'amitié.

Bibliobus

Le Bibliobus vous attend le vendredi (dates précisées sur les « tout-ménage ») devant la salle communale.

Après une année difficile suite à la crise sanitaire, ce service remonte lentement la pente. Il n'atteint pas encore la fréquentation d'avant COVID mais espère retrouver son public en 2022.

Ce service à la population est en partie financé par la commune.

Statistiques :

Année	Nbre de passages	Fréquentation nbr de personnes	Prêts jeunes	Prêts adultes
2014	12	539	949	354
2015	12	390	1165	834
2016	11	436	1451	488
2017	12	466	1484	499
2018	12	426	1478	663
2019	12	608	1826	519
2020	07	226	840	244
2021	12	361	1773	341





Fanfare municipale de Meinier

2021 a été une nouvelle période difficile pour la Fanfare Municipale de Meinier. Néanmoins et malgré les obstacles, la société a fonctionné tout au long de l'année tant au niveau de l'École de Musique et des Enfants Terribles que de la Fanfare à proprement parler. De plus et contrairement à 2020, la société a pu organiser ou participer à quelques manifestations telles que des aubades données au centre du village et le spectacle de l'École de Musique en juin, la Fête nationale en août puis l'inauguration de la nouvelle école et la Fête de la Pomme en septembre et enfin le marché de Noël en novembre.

Toute l'année, la Fanfare a dû s'adapter aux règles du Conseil Fédéral afin de continuer à jouer en réunissant le plus grand nombre de musiciens tout en respectant les consignes et en prenant le minimum de risques. Les efforts de toutes les musiciennes et de tous les musiciens et leur attachement à la société doivent être ici vivement salués.

En juin 2021, à la suite du départ de Morgan Jaffré, un nouveau directeur pour l'École de Musique a été engagé. Le choix s'est porté sur Michaël Dubouloz-Monnet qui s'est immédiatement mis à la tâche afin de préparer la rentrée de septembre.

Je remercie Alexandre Guntz, Président de la Fanfare et de l'École de Musique, son Comité ainsi que Raphaël Hugon, Directeur de la Fanfare et les deux directeurs successifs de l'École de Musique, pour leur passion et leur engagement sans faille.

Enrico Castelli, représentant du Conseil municipal à la Fanfare

Compagnie des Sapeurs-Pompiers

Entre deux vagues, l'année 2021 a été marquée comme la précédente par la crise sanitaire. Face à ces circonstances exceptionnelles, nos sapeurs-pompiers, dont l'effectif s'élève à 37 hommes et 4 femmes, ont su nous démontrer une nouvelle fois leur adaptabilité. Ils ont dû faire preuve de créativité dans leur fonctionnement en formant des petits groupes lors des exercices, ce qui leur a permis de conserver un niveau de formation obligatoire, et ainsi garantir en tout temps la sécurité de nos concitoyens.





Compagnie des Sapeurs-Pompiers (suite)

Quelques chiffres clés pour l'année 2021 :

Interventions :

La « 36 » est intervenue sur des incendies, des inondations, sauvetages d'animaux, déblaiements de la voie publique à cause des intempéries. Mise en place de piquet au local découlant des pannes du réseau Swisscom.

- 120 heures (*alarmes sur les communes de Meinier, Gy et Jussy*)
- Plus de 100 alarmes traitées par le chef d'intervention de service, pour le partenariat « CI SEYMAZ ». Le CI intervient sur les communes de Gy, Jussy, Meinier, Presinge et Puplinge.

Exercices :

- 484 heures de formation en exercice (*Compagnie et les porteurs d'appareils respiratoires*)
- 180 heures de formation pour les 4 groupes de piquets de la Compagnie.

Autres types d'activité :

- 106 jours de piquet, pour les chefs d'intervention de la Compagnie, en faveur du partenariat « CI SEYMAZ »
- 52 heures séance d'État-Major

- 57 heures service de parc
- 152 heures de service public et garde de salle pour les préventions incendies.

Formations – 196 heures de cours

École de formation de base (2), école pour les porteurs d'appareils respiratoires (3), école de Sergent-Major et formation spécialiste tronçonneuse (2)

Recrutements

En cours d'année, quatre nouvelles recrues sont venues renforcer les rangs :

Aspirant Mathieu Dellasalla
Sapeur Sébastien Guichard
Aspirant Adélie Schaub
Aspirant Loïc Larderaz

Démissions

Malheureusement la compagnie a dû prendre acte de trois démissions, à la suite d'un changement de domicile ou pour des raisons professionnelles.

Sapeur Déborah Dumonal
Aspirant Thomas Keller
Aspirant Tom Papaux

Le samedi 27 novembre 2021 a eu lieu la tournée des bouches à eau. Comme à l'accoutumée, les sapeurs-pompiers ont contrôlé et entretenu les bornes hydrantes présentes sur le territoire communal. A l'issue de cette journée, la remise des distinctions de 2020 et de 2021 a été décernée.

Par ces quelques lignes je tenais à féliciter pour le dévouement dont ils font preuve, le sergent Angelo Romano ainsi que le sapeur Frédéric Clivaz, qui fêtent leurs 25 ans de service.

Lors de l'assemblée générale du 7 mars 2022, le sergent-major Denis Mégevand a rendu son ultime rapport. Après 22 ans de bons et loyaux services et non sans un pincement au cœur, il cède sa place au sergent-major Yann Zamofing.

Enfin, je profite de remercier l'ensemble des sapeurs-pompiers pour leur engagement. Eux, qui en dehors de leurs activités professionnelles et privées consacrent une partie non négligeable de leur temps libre au service d'autrui. Les valeurs humaines qu'ils portent donnent sens aux missions qu'ils accomplissent. Et, quand bien même, nous sommes à l'aube d'un changement conséquent, leur force est de s'adapter à toutes les situations, et je suis certaine que leur dévotion restera intacte.

Pour clore mon rapport, je voudrais adresser mes remerciements au capitaine Joël Béné pour son soutien indéfectible.

Sylvie Barbat, Déléguée au feu.



RAPPORTS FINANCIERS



COMPTE RENDU FINANCIER

Commune de Meinier

Exercice 2021



GAS Global **Audit** Services SA, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes 2021
à l'attention du conseil municipal de la
COMMUNE DE MEINIER

Genève, le 13 avril 2022

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints de la commune de Meinier, comprenant le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice 2021 arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité des magistrats communaux

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application, incombe aux magistrats communaux. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, les magistrats communaux sont responsables de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* » ainsi qu'aux normes d'audit suisse. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2021 arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 71 al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions des magistrats communaux.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

GAS Global Audit Services SA



Alain Gimmi
Expert réviseur agréé
Réviseur responsable



Catherine Minder-Reynard
Expert réviseur agréée

Annexes

Comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe



COMPTES ANNUELS 2021

1. MESSAGE DE L'EXECUTIF

Cette année 2021 se termine d'une manière positive puisque les comptes font apparaître un excédent de revenus. Nous vous faisons part, dans le rapport de l'an dernier, de nos craintes liées aux répercussions de la crise sanitaire du COVID 19 dans le temps et sommes donc soulagés de constater qu'elle n'a pas impacté nos revenus en 2021.

Les comptes font apparaître aux charges Frs 7'723'511.00 et aux revenus Frs 8'065'211.50, soit un résultat de fonctionnement positif de Frs 341'700.50 venant augmenter d'autant la fortune nette de la commune.

Nous avons pu réaliser pour Frs 532'527.34 d'amortissements supplémentaires, nous permettant ainsi d'absorber les nouveaux amortissements liés à l'extension de l'école et aux investissements à venir.

Les charges (hors amortissements) restent très bien maîtrisées, elles sont inférieures au budget de Frs 506'268.- (-7.7%).

Comme annoncé l'an passé, les impôts ont enfin commencé à remonter et les recettes se sont élevées à Frs 6'369'063.88, soit une hausse de 17% ce qui est une excellente nouvelle.

Les investissements réalisés en 2021 sur le patrimoine administratif s'élèvent à Frs 6'360'724.55 déduction faite des subventions. La plus grosse partie de ces dépenses concerne les travaux de construction de la nouvelle école qui ont pu être finalisés, comme prévu, dans le courant de l'année, permettant ainsi aux élèves de faire leur rentrée des classes dans ce magnifique bâtiment, pour le plus grand bonheur de chacun.

Meinier, le 15 mars 2022



REGLES REGISSANT LA PRESENTATION DES COMPTES

Les règles régissant la présentation des comptes de la commune de Meinier reposent sur les principales bases légales suivantes :

Loi sur l'administration des communes (LAC).

Règlement d'application de loi sur l'administration des communes (RAC).

Manuel de comptabilité publique MCH2 à l'attention des communes genevoises publié par le Département présidentiel.

PRINCIPES RELATIFS A LA PRESENTATION DES COMPTES

La clôture des comptes de la commune a été effectuée conformément à la LAC, au RAC et au Manuel de comptabilité publique édité par le département présidentiel. Ces normes se réfèrent au manuel « Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes MCH2 » édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF).

La présentation des comptes reflète une situation financière correspondant à l'état réel de la fortune, des finances et des revenus.

Patrimoine financier

Les actifs figurant dans le patrimoine financier sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité future et que leur valeur peut être établie de manière fiable.

Les immobilisations corporelles du PF sont inscrites au coût d'acquisition ou de fabrication lors de l'entrée au bilan. En l'absence d'un coût d'acquisition, l'inscription au bilan se fait à la juste valeur (coût de remplacement).

Tous les cinq ans, les immobilisations corporelles du PF sont réévaluées à la valeur de remplacement lors du bouclage des comptes. La prochaine réévaluation devra être effectuée en 2022.

Les placements financiers sont réévalués lors de chaque clôture à la valeur vénale.

Les autres éléments du PF sont portés au bilan à la valeur nominale.

La commune s'assure également, à chaque clôture des comptes annuels, que tout actif du PF ayant subi une perte durable de valeur a fait l'objet d'une dépréciation comptable justifiée par des pièces probantes.

Les ducroires sur les débiteurs ont été estimés selon les mêmes règles que les années précédentes, soit celles figurant dans les procédures de bouclage des comptes. Les critères de calculs des ducroires sur les reliquats fiscaux ont été également maintenus (30% du reliquat) et sont conformes avec les critères fixés par le département.



Patrimoine administratif

Les actifs figurant dans le patrimoine administratif sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité économique future ou s'ils sont consacrés à la réalisation de tâches publiques et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan, lors de leur entrée, au coût d'acquisition ou de fabrication. En l'absence de coûts ou si aucun prix n'a été payé, la juste valeur est portée au bilan (coût de remplacement).

Les amortissements des biens du PA s'effectuent selon les dispositions prévues à l'art. 40 RAC. Ils sont comptabilisés en appliquant la méthode linéaire et démarrent avec l'utilisation du bien. L'amortissement (planifié) des investissements du PA est effectué selon les durées définies dans la délibération ouvrant le crédit d'investissement nécessaire. Ces durées doivent être en adéquation avec les durées définies à l'art. 40 RAC. Si une perte de valeur durable est prévisible pour un poste, la valeur portée au bilan est rectifiée (amortissement non planifié) et justifiée par des pièces probantes.

Concernant le seuil d'activation de biens du PA, l'article 39 RAC prévoit la possibilité pour une commune de comptabiliser une dépense à nature d'investissement inférieure ou égale à 100 000 F, soit dans le compte de résultats soit de l'activer au patrimoine administratif (en transitant par le compte des investissements). Les dépenses d'investissement supérieures à 100 000 F doivent obligatoirement être activées. La commune a choisi de comptabiliser au compte de résultats toutes les dépenses inférieures à Frs 50 000. Ces critères sont ceux utilisés depuis plusieurs années.

Passifs

Les capitaux de tiers sont évalués à la valeur nominale.

Les provisions existantes figurent dans le tableau spécifique en annexe. Une provision sur les estimations fiscales a été comptabilisée à hauteur de 7.5% (sans changement par rapport à 2020), en respect des critères fixés dans le manuel édité par le département.

Le mouvement sur le capital propre est mentionné dans le tableau spécifique en annexe.

Revenus fiscaux

Les revenus fiscaux sur les PP, PM et les chiens sont gérés par l'Etat de Genève, conformément à la loi sur les contributions publiques (LCP). Toutes les données remises à cet effet par le département des finances sont intégralement enregistrées dans les comptes de la commune. Ces revenus fiscaux sont régularisés conformément au principe de la délimitation des impôts.



REVENUS

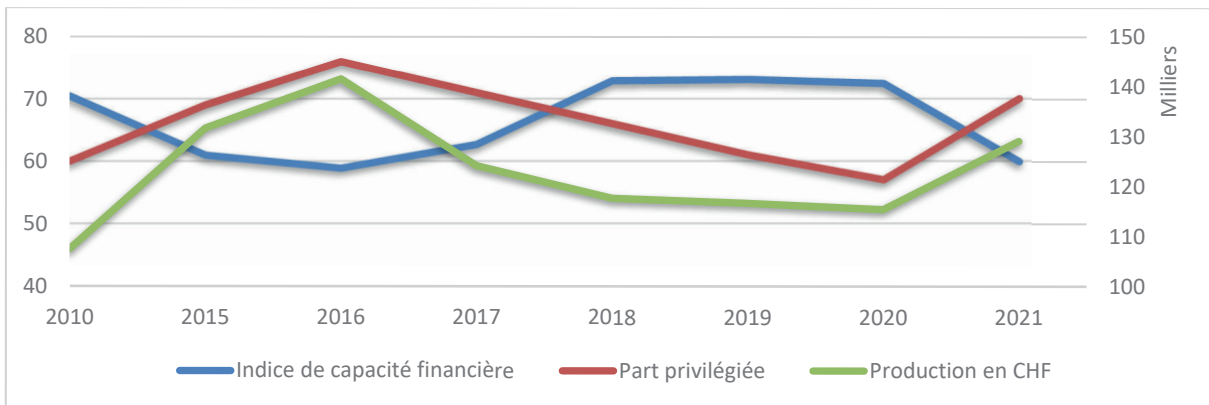
Evolution de la production du centime additionnel (personne physique)

En 2021, la production du centime additionnel des personnes physiques est remontée à 129'098.39, soit une hausse de 11.88% par rapport à 2020. Cette augmentation est due à la hausse de la part privilégiée que nous espérons depuis 2017.

Evolution du nombre de centimes et de leur production (personnes physiques) :

Année	Indice de capacité financière	Part privilégiée	Nombre de centimes perçus	Production en CHF	Variation en %	Production par habitant	Nombre d'habitants
2010	70.46	60	42	107'530.00	-9.61	56.48	1904
2015	60.96	69	42	131'670.00	22.45	61.38	2145
2016	58.86	76	42	141'580.77	7.53	65.55	2160
2017	62.66	71	42	124'168.00	-12.30	57.73	2151
2018	72.88	66	42	117'664.00	-5.24	54.93	2142
2019	73.10	61	42	116'639.57	-0.87	54.92	2124
2020	72.44	57	42	115'389.60	-1.07	54.33	2124
2021	59.89	70	42	129'098.39	11.88	61.53	2098

Ce graphique montre la corrélation entre l'indice de capacité financière, la part privilégiée et la production.





Ensemble des revenus

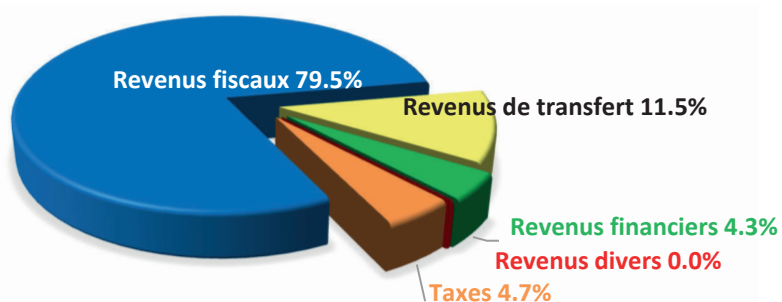
Les revenus de l'exercice atteignent CHF 8'065'211.50, soit une augmentation de CHF 965'942.52 par rapport à 2020 (+14%). Cette variation provient essentiellement de la hausse des impôts qui représentent 79.5% des revenus totaux en 2021.

L'évolution des revenus a été la suivante au cours des années précédentes :

Année	Impôts en CHF	Variation en %	Autres revenus en CHF	Total en CHF	Variation en %
2010	5'261'814.03	-9.8%	937'974.82	6'199'788.85	-12%
2015	6'527'546.63	+24.1%	1'400'978.12	7'928'524.75	28%
2016	9'408'507.89	+44.1%	1'421'211.81	10'829'719.70	37%
2017	6'387'039.88	-32.1%	12'688'802.53	19'075'842.41	76%
2018	6'456'581.95	+1.1%	1'695'161.21	8'151'743.16	-57%
2019	5'516'541.87	-14.6%	1'758'482.30	7'275'024.17	-11%
2020	5'489'098.20	-0.5%	1'610'170.78	7'099'268.98	-2%
2021	6'412'913.81	16.8%	1'652'297.69	8'065'211.50	14%

Les autres revenus des biens communaux sont composés, entre autre, des loyers du Centre sportif de Rouelbeau, du Groupement intercommunal de la petite enfance, des commerces et autres locaux communaux et du retour d'une part du bénéfice de la Fondation immobilière de Meinier à la Commune.

Revenus par nature

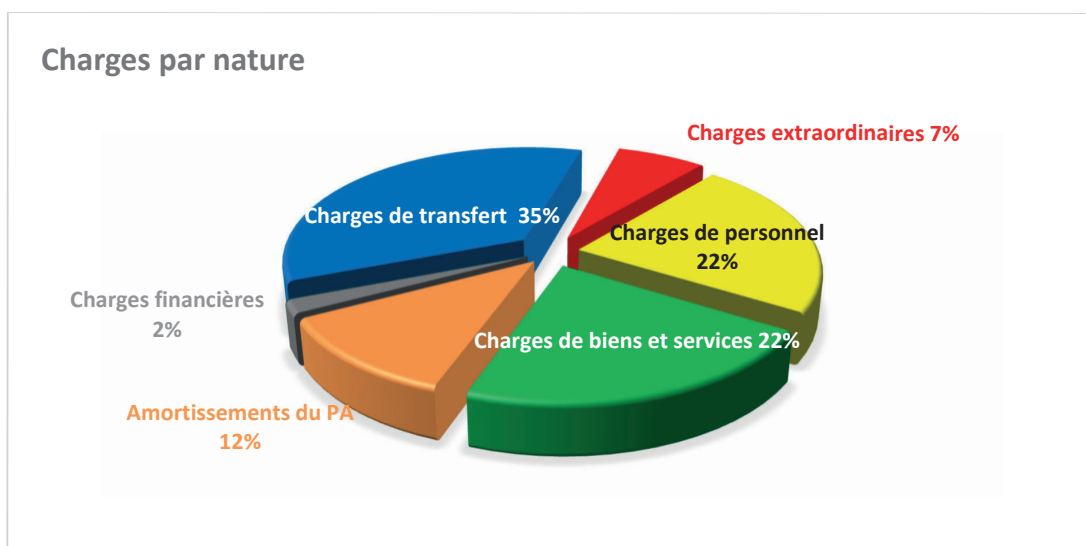




CHARGES

Année	Charges en CHF	Variation en %	Amortissements	Total en CHF	Variation en %
2010	4'945'915.98	-17.6%	678'284.10	5'624'200.08	-18%
2015	6'840'182.04	38.3%	1'060'300.00	7'900'482.04	40%
2016	6'178'885.73	-9.7%	2'138'563.85	8'317'449.58	5%
2017	4'729'458.19	-23.5%	14'301'595.05	19'031'053.24	129%
2018	6'690'971.10	41.5%	1'451'454.07	8'142'425.17	-57%
2019	6'254'937.53	-6.5%	1'014'758.33	7'269'695.86	-11%
2020	6'337'003.11	1.3%	723'240.87	7'060'243.98	-3%
2021	6'284'328.97	-0.8%	1'439'182.03	7'723'511.00	9%

Le total des charges augmente de CHF 663'267.02 par rapport à celles de 2020, soit +9%.
Les charges de fonctionnement n'ont pas augmenté et restent bien maîtrisées, cette hausse provient des amortissements complémentaires que nous avons pu réaliser grâce à la hausse du revenu des impôts.



Dépenses de fonctionnement

	2018	2019	2020	2021
Administration générale	3 239 287.63	2 682 468.85	2 721 898.89	2 852 937.76
Ordre et sécurité publics, défense	387 961.44	404 315.91	373 151.85	364 613.12
Formation	473 041.87	539 366.73	508 810.38	876 814.87
Culture, sports et loisirs, églises	1 288 300.42	1 231 323.38	1 180 777.87	1 069 279.95
Santé	1 903.86	1 648.18	4 138.63	1 770.19
Sécurité sociale	826 214.22	894 001.00	852 875.87	866 302.16
Transports	350 853.86	364 937.18	231 587.59	475 342.65
Protection de l'environnement et	503 507.21	678 738.70	401 098.37	620 278.55
Economie publique	0.00	0.00	93 507.00	0.00
Finances et impôts	1 071 354.66	472 895.93	692 397.53	596 171.75
Total	8 142 425.17	7 269 695.86	7 060 243.98	7 723 511.00



Bilan

		31.12.2020	31.12.2021
1	Actif	54 900 022.64	56 964 343.88
10	Patrimoine financier	13 431 053.76	10 590 792.48
100	Disponibilités et placements à court terme	5 407 463.41	2 638 358.41
101	Créances	2 749 332.29	2 561 704.64
104	Actifs de régularisation	25 291.55	137 811.92
107	Placements financiers	418 806.00	422 757.00
108	Immobilisations corporelles PF	4 782 763.40	4 782 763.40
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capit	47 397.11	47 397.11
14	Patrimoine administratif	41 468 968.88	46 373 551.40
140	Immobilisations corporelles du PA	16 635 917.46	21 994 387.32
142	Immobilisations incorporelles	516 366.25	516 366.25
144	Prêts	1.00	1.00
145	Participations, capital social	23 984 420.50	23 984 420.50
146	Subventions d'investissements	482 263.67	560 903.67
148	Amortissements complémentaires cumulés	150 000.00-	682 527.34-
2	Passif	54 900 022.64	56 964 343.88
20	Capitaux de tiers	19 278 295.56	21 000 916.30
200	Engagements courants	323 469.94	345 897.63
204	Passifs de régularisation	51 525.92	80 487.11
205	Provisions à court terme	712 003.75	723 219.02
206	Engagements financiers à long terme	18 060 000.00	19 720 000.00
208	Provisions à long terme	67 312.00	67 312.00
209	Engagements envers les financements spéciaux et des fonds de	63 983.95	64 000.54
29	Capital propre	35 621 727.08	35 963 427.58
290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	38 041.66	38 041.66
291	Fonds enregistrés comme capital propre	34 788.25	32 563.70
299	Excédent/découvert du bilan	35 548 897.17	35 892 822.22



Compte de résultats échelonné

	Année 2020	Budget 2021	Année 2021
Charges d'exploitation	6 824 816.33	7 541 751.95	7 047 325.56
30 Charges de personnel	1 771 996.17	1 812 900.00	1 751 288.07
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	1 680 066.81	2 125 200.00	1 677 842.70
33 Amortissements du patrimoine administratif	723 240.87	845 193.95	906 654.69
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	16.56	100.00	16.59
36 Charges de transfert	2 649 495.92	2 758 358.00	2 711 523.51
37 Subventions redistribuées			
Revenus d'exploitation	6 682 450.52	7 233 985.00	7 718 362.76
40 Revenus fiscaux	5 441 975.28	6 081 173.00	6 369 063.88
41 Patentes et concessions			
42 Taxes	402 050.68	282 120.00	386 941.32
43 Revenus divers	2 641.45	350.00	3 234.45
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux			
46 Revenus de transfert	835 783.11	870 342.00	959 123.11
47 Subventions à redistribuer			
Résultat d'exploitation	142 365.81-	307 766.95-	671 037.20
34 Charges financières	235 427.65	155 500.00	143 658.10
44 Revenus financiers	416 818.46	489 350.00	346 848.74
Résultat financier	181 390.81	333 850.00	203 190.64
RESULTAT OPERATIONNEL	39 025.00	26 083.05	874 227.84
38 Charges extraordinaires			532 527.34
48 Revenus extraordinaires			
RESULTAT EXTRAORDINAIRE			532 527.34-
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS	39 025.00	26 083.05	341 700.50



Compte de résultats

		Comptes au 31.12.2020	Budget 2021	Budget compl.	Comptes au 31.12.2021	Ecarts
0	ADMINISTRATION GENERALE					
	TOTAL CHARGES	2 721 898.89	2 851 084.01	212 024.34	2 852 937.76	210 170.59
	TOTAL REVENUS	268 188.85	148 970.00		221 134.70	72 164.70-
01	Conseil municipal et Exécutif					
	TOTAL CHARGES	327 370.13	310 500.00		280 901.80	29 598.20
30	Charges de personnel	239 509.41	225 400.00		222 167.40	3 232.60
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	87 860.72	85 100.00		58 734.40	26 365.60
02	Services généraux					
	TOTAL CHARGES	2 394 528.76	2 540 584.01	212 024.34	2 572 035.96	180 572.39
	TOTAL REVENUS	268 188.85	148 970.00		221 134.70	72 164.70-
30	Charges de personnel	1 532 294.76	1 587 200.00		1 528 928.67	58 271.33
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	431 408.66	549 800.00		426 141.20	123 658.80
33	Amortissements du patrimoine administratif	372 524.01	335 924.01		336 954.90	1 030.89-
36	Charges de transfert	58 301.33	67 660.00		67 986.90	326.90-
38	Charges extraordinaires			212 024.34	212 024.29	0.05
42	Taxes	253 015.80	135 420.00		201 393.60	65 973.60-
43	Revenus divers	2 381.25	50.00		2 832.00	2 782.00-
44	Revenus financiers	12 791.80	13 500.00		16 909.10	3 409.10-
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE					
	TOTAL CHARGES	373 151.85	426 358.00		364 613.12	61 744.88
	TOTAL REVENUS	56 530.03	41 100.00		65 405.12	24 305.12-
11	Sécurité publique					
	TOTAL CHARGES	63 689.20	68 500.00		75 636.25	7 136.25-
	TOTAL REVENUS	26 660.00	15 000.00		32 520.00	17 520.00-
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	16 039.20	16 500.00		16 439.25	60.75
36	Charges de transfert	47 650.00	52 000.00		59 197.00	7 197.00-
42	Taxes	26 660.00	15 000.00		32 520.00	17 520.00-
14	Questions juridiques					
	TOTAL CHARGES	24 234.70	57 500.00		46 773.05	10 726.95
	TOTAL REVENUS	6 625.00	7 100.00		11 060.00	3 960.00-
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	7 647.40	15 500.00		10 226.35	5 273.65
36	Charges de transfert	16 587.30	42 000.00		36 546.70	5 453.30
42	Taxes	6 625.00	7 100.00		11 060.00	3 960.00-
15	Service du feu					
	TOTAL CHARGES	249 740.70	259 358.00		215 351.62	44 006.38
	TOTAL REVENUS	23 245.03	19 000.00		21 825.12	2 825.12-
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	93 861.30	138 000.00		93 812.32	44 187.68
33	Amortissements du patrimoine administratif	40 000.00				
36	Charges de transfert	115 879.40	121 358.00		121 539.30	181.30-
42	Taxes	1 300.00				
46	Revenus de transfert	21 945.03	19 000.00		21 825.12	2 825.12-
16	Défense					
	TOTAL CHARGES	35 487.25	41 000.00		26 852.20	14 147.80
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	3 531.85	6 000.00			6 000.00
36	Charges de transfert	31 955.40	35 000.00		26 852.20	8 147.80



Compte de résultats

		Comptes au 31.12.2020	Budget 2021	Budget compl.	Comptes au 31.12.2021	Ecarts
2	FORMATION					
	TOTAL CHARGES	508 810.38	901 834.65	37 249.77	876 814.87	62 269.55
	TOTAL REVENUS	42 372.00	41 000.00		43 818.00	2 818.00-
21	Scolarité obligatoire					
	TOTAL CHARGES	508 810.38	901 834.65	37 249.77	876 814.87	62 269.55
	TOTAL REVENUS	42 372.00	41 000.00		43 818.00	2 818.00-
30	Charges de personnel	192.00	300.00			300.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	180 082.14	212 400.00		152 891.93	59 508.07
33	Amortissements du patrimoine administratif	16 908.24	374 134.65		373 179.51	955.14
36	Charges de transfert	311 628.00	315 000.00		313 493.80	1 506.20
38	Charges extraordinaires			37 249.77	37 249.63	0.14
44	Revenus financiers	15 348.00	14 000.00		15 348.00	1 348.00-
46	Revenus de transfert	27 024.00	27 000.00		28 470.00	1 470.00-
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISES					
	TOTAL CHARGES	1 180 777.87	1 074 100.00	85 000.00	1 069 279.95	89 820.05
	TOTAL REVENUS	475 737.00	475 500.00		494 433.41	18 933.41-
31	Musées et arts plastiques					
	TOTAL CHARGES	5 500.00	12 000.00		5 728.86	6 271.14
	TOTAL REVENUS				706.00	706.00-
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.		12 000.00		5 728.86	6 271.14
33	Amortissements du patrimoine administratif	5 500.00				
42	Taxes				506.00	506.00-
44	Revenus financiers				200.00	200.00-
32	Culture					
	TOTAL CHARGES	130 117.59	114 700.00		108 943.04	5 756.96
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	14 035.56	10 500.00		8 200.00	2 300.00
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	5.03	50.00		5.04	44.96
36	Charges de transfert	116 077.00	104 150.00		100 738.00	3 412.00
33	Médias					
	TOTAL CHARGES	12 879.40	15 500.00		12 793.20	2 706.80
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	12 879.40	15 500.00		12 793.20	2 706.80
34	Sports et loisirs					
	TOTAL CHARGES	1 021 280.88	920 900.00	85 000.00	930 814.85	75 085.15
	TOTAL REVENUS	475 737.00	475 500.00		493 727.41	18 227.41-
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	89 762.84	131 400.00		105 940.04	25 459.96
33	Amortissements du patrimoine administratif	271 600.00		85 000.00	85 000.00	0.00
36	Charges de transfert	659 918.04	789 500.00		739 874.81	49 625.19
42	Taxes	345.00	500.00		60.00	440.00
46	Revenus de transfert	475 392.00	475 000.00		493 667.41	18 667.41-
35	Eglises et affaires religieuses					
	TOTAL CHARGES	11 000.00	11 000.00		11 000.00	0.00
36	Charges de transfert	11 000.00	11 000.00		11 000.00	0.00
4	SANTE					
	TOTAL CHARGES	4 138.63	4 550.00		1 770.19	2 779.81
	TOTAL REVENUS	33 549.00	30 600.00		30 600.00	0.00
42	Soins ambulatoires					
	TOTAL CHARGES	1 388.63	2 550.00		1 338.84	1 211.16
	TOTAL REVENUS	33 549.00	30 600.00		30 600.00	0.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	1 388.63	2 550.00		1 338.84	1 211.16
42	Taxes	9 699.00	6 750.00		6 750.00	0.00
44	Revenus financiers	23 850.00	23 850.00		23 850.00	0.00



Compte de résultats

		Comptes au 31.12.2020	Budget 2021	Budget compl.	Comptes au 31.12.2021	Ecart
49	Santé publique, non mentionné ailleurs					
	TOTAL CHARGES	2 750.00	2 000.00		431.35	1 568.65
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	2 750.00	2 000.00		431.35	1 568.65
5	SECURITE SOCIALE					
	TOTAL CHARGES	852 875.87	909 700.00		866 302.16	43 397.84
	TOTAL REVENUS	277 837.90	285 800.00		393 825.73	108 025.73-
53	Prestations aux aînés					
	TOTAL CHARGES	27 818.25	47 550.00		33 056.89	14 493.11
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	22 818.25	42 550.00		28 056.89	14 493.11
36	Charges de transfert	5 000.00	5 000.00		5 000.00	0.00
54	Famille et jeunesse					
	TOTAL CHARGES	721 762.54	746 200.00		725 115.47	21 084.53
	TOTAL REVENUS	277 636.90	285 600.00		393 474.73	107 874.73-
30	Charges de personnel				192.00	192.00-
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	10 869.43	21 400.00		11 780.29	9 619.71
36	Charges de transfert	710 893.11	724 800.00		713 143.18	11 656.82
42	Taxes	67 519.90	83 600.00		81 838.50	1 761.50
46	Revenus de transfert	210 117.00	202 000.00		311 636.23	109 636.23-
55	Chômage					
	TOTAL CHARGES	3 312.00	6 000.00		5 152.00	848.00
36	Charges de transfert	3 312.00	6 000.00		5 152.00	848.00
57	Aide sociale					
	TOTAL CHARGES	19 983.08	29 950.00		22 977.80	6 972.20
	TOTAL REVENUS	201.00	200.00		351.00	151.00-
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	1 681.05	6 000.00		2 006.70	3 993.30
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	11.53	50.00		11.55	38.45
36	Charges de transfert	18 290.50	23 900.00		20 959.55	2 940.45
43	Revenus divers	201.00	200.00		351.00	151.00-
59	Domaine social, non mentionné ailleurs					
	TOTAL CHARGES	80 000.00	80 000.00		80 000.00	0.00
36	Charges de transfert	80 000.00	80 000.00		80 000.00	0.00
6	TRANSPORTS					
	TOTAL CHARGES	231 587.59	354 075.29	181 583.42	475 342.65	60 316.06
	TOTAL REVENUS	26 990.00	31 400.00		28 732.00	2 668.00
61	Circulation routière					
	TOTAL CHARGES	215 241.59	310 575.29	167 083.42	421 019.65	56 639.06
	TOTAL REVENUS	10 000.00	11 400.00		6 500.00	4 900.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	195 462.82	247 000.00		194 827.29	52 172.71
33	Amortissements du patrimoine administratif	13 398.62	56 575.29	6 300.00	59 028.79	3 846.50
36	Charges de transfert	6 380.15	7 000.00		6 380.15	619.85
38	Charges extraordinaires			160 783.42	160 783.42	0.00
46	Revenus de transfert	10 000.00	11 400.00		6 500.00	4 900.00
62	Transports publics					
	TOTAL CHARGES	16 346.00	43 500.00		39 823.00	3 677.00
	TOTAL REVENUS	16 990.00	20 000.00		22 232.00	2 232.00-
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	28 000.00	28 000.00		28 000.00	0.00
36	Charges de transfert	11 654.00-	15 500.00		11 823.00	3 677.00
42	Taxes	16 990.00	20 000.00		22 232.00	2 232.00-
64	Télécommunications					
	TOTAL CHARGES			14 500.00	14 500.00	0.00
33	Amortissements du patrimoine administratif			14 500.00	14 500.00	0.00



Compte de résultats

		Comptes au 31.12.2020	Budget 2021	Budget compl.	Comptes au 31.12.2021	Ecart
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					
	TOTAL CHARGES	401 098.37	600 760.00	124 345.00	620 278.55	104 826.45
	TOTAL REVENUS	63 414.18	115 750.00		83 390.34	32 359.66
71	Approvisionnement en eau					
	TOTAL CHARGES	15 667.54	19 000.00		13 554.45	5 445.55
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	15 667.54	19 000.00		13 554.45	5 445.55
72	Traitement des eaux usées					
	TOTAL CHARGES	39 326.11	98 060.00	124 345.00	205 278.49	17 126.51
	TOTAL REVENUS	49 899.95	107 000.00		42 184.05	64 815.95
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	36 016.11	59 500.00		44 817.00	14 683.00
33	Amortissements du patrimoine administratif	3 310.00	38 560.00	1 875.00	37 991.49	2 443.51
38	Charges extraordinaires			122 470.00	122 470.00	0.00
46	Revenus de transfert	49 899.95	107 000.00		42 184.05	64 815.95
73	Gestion des déchets					
	TOTAL CHARGES	335 664.70	414 200.00		365 247.82	48 952.18
	TOTAL REVENUS	7 614.23	8 250.00		36 706.29	28 456.29-
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	329 241.40	406 500.00		358 323.97	48 176.03
36	Charges de transfert	6 423.30	7 700.00		6 923.85	776.15
42	Taxes	7 614.23	8 250.00		18 363.74	10 113.74-
46	Revenus de transfert				18 342.55	18 342.55-
77	Protection de l'environnement, autres					
	TOTAL CHARGES	10 440.02	14 500.00		16 528.29	2 028.29-
	TOTAL REVENUS	5 900.00	500.00		4 500.00	4 000.00-
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	8 440.02	11 500.00		13 528.29	2 028.29-
36	Charges de transfert	2 000.00	3 000.00		3 000.00	0.00
42	Taxes	5 900.00	500.00		2 500.00	2 000.00-
46	Revenus de transfert				2 000.00	2 000.00-
79	Aménagement du territoire					
	TOTAL CHARGES		55 000.00		19 669.50	35 330.50
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.		15 000.00		19 669.50	4 669.50-
33	Amortissements du patrimoine administratif		40 000.00			40 000.00
8	ECONOMIE PUBLIQUE					
	TOTAL CHARGES	93 507.00				
	TOTAL REVENUS	149 063.18	115 000.00		127 400.73	12 400.73-
86	Banques et assurances					
	TOTAL CHARGES	93 507.00				
	TOTAL REVENUS	22 560.00	20 000.00		26 511.00	6 511.00-
34	Charges financières	93 507.00				
44	Revenus financiers	22 560.00	20 000.00		26 511.00	6 511.00-



Compte de résultats

		Comptes au 31.12.2020	Budget 2021	Budget compl.	Comptes au 31.12.2021	Ecart
87	Combustibles et énergie					
	TOTAL REVENUS	126 503.18	95 000.00		100 889.73	5 889.73-
44	Revenus financiers	126 503.18	95 000.00		100 889.73	5 889.73-
9	FINANCES ET IMPÔTS					
	TOTAL CHARGES	692 397.53	574 790.00		596 171.75	21 381.75-
	TOTAL REVENUS	5 705 586.84	6 438 215.00		6 576 471.47	138 256.47-
91	Impôts					
	TOTAL CHARGES	209 944.97	190 500.00		221 663.85	31 163.85-
	TOTAL REVENUS	5 489 098.20	6 114 615.00		6 412 913.81	298 298.81-
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	63 629.91	30 500.00		47 521.78	17 021.78-
36	Charges de transfert	146 315.06	160 000.00		174 142.07	14 142.07-
40	Revenus fiscaux	5 441 975.28	6 081 173.00		6 369 063.88	287 890.88-
42	Taxes	6 381.75	5 000.00		9 717.48	4 717.48-
46	Revenus de transfert	40 741.17	28 442.00		34 132.45	5 690.45-
92	Conventions fiscales					
	TOTAL CHARGES	186 841.33	167 790.00		188 223.00	20 433.00-
36	Charges de transfert	186 841.33	167 790.00		188 223.00	20 433.00-
93	Péréquation financière et compensation des charges					
	TOTAL CHARGES	126 698.00	20 000.00		19 548.00	452.00
36	Charges de transfert	126 698.00	20 000.00		19 548.00	452.00
96	Administration de la fortune et de la dette					
	TOTAL CHARGES	168 913.23	196 500.00		166 736.90	29 763.10
	TOTAL REVENUS	215 824.68	323 100.00		163 192.36	159 907.64
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploit.	26 992.58	41 000.00		23 078.80	17 921.20
34	Charges financières	141 920.65	155 500.00		143 658.10	11 841.90
43	Revenus divers	59.20	100.00		51.45	48.55
44	Revenus financiers	215 765.48	323 000.00		163 140.91	159 859.09
97	Redistributions					
	TOTAL REVENUS	663.96	500.00		365.30	134.70
46	Revenus de transfert	663.96	500.00		365.30	134.70
	TOTAL GENERAL					
	TOTAL CHARGES	7 060 243.98	7 697 251.95	640 202.53	7 723 511.00	613 943.48
	TOTAL REVENUS	7 099 268.98	7 723 335.00	0.00	8 065 211.50	341 876.50-
	RESULTAT	39 025.00-	26 083.05-		341 700.50-	315 617.45



Compte des investissements

		Année 2020	Budget 2021	Année 2021
0	ADMINISTRATION GENERALE			
	TOTAL DEPENSES	225 350.35	95 600.00	165 858.50
02	Services généraux			
	TOTAL DEPENSES	225 350.35	95 600.00	165 858.50
50	Immobilisations corporelles	90 050.35		70 258.50
55	Participations et capital social	25 000.00		
56	Subventions d'investissements propres	110 300.00	95 600.00	95 600.00
2	FORMATION			
	TOTAL DEPENSES	4 089 098.24	4 660 000.00	5 413 304.90
	TOTAL RECETTES	441 000.00	420 000.00	427 654.00
21	Scolarité obligatoire			
	TOTAL DEPENSES	4 089 098.24	4 660 000.00	5 413 304.90
	TOTAL RECETTES	441 000.00	420 000.00	427 654.00
50	Immobilisations corporelles	4 089 098.24	4 660 000.00	5 413 304.90
63	Subventions d'investissements acquises	441 000.00	420 000.00	427 654.00
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISES			
	TOTAL DEPENSES		800 000.00	585 939.35
34	Sports et loisirs			
	TOTAL DEPENSES		800 000.00	585 939.35
50	Immobilisations corporelles		800 000.00	585 939.35
6	TRANSPORTS			
	TOTAL DEPENSES	801 933.65	300 000.00	383 247.90
	TOTAL RECETTES			44 778.60
61	Circulation routière			
	TOTAL DEPENSES	801 933.65	300 000.00	267 909.80
	TOTAL RECETTES			44 778.60
50	Immobilisations corporelles	801 933.65	300 000.00	223 131.20
51	Investissements pour le compte de tiers			44 778.60
61	Remboursements			44 778.60
64	Télécommunications			
	TOTAL DEPENSES			115 338.10
50	Immobilisations corporelles			115 338.10
63	Subventions d'investissements acquises		33 000.00	19 800.00
75	Protection des espèces et du paysage			
	TOTAL DEPENSES		315 000.00	7 996.75
	TOTAL RECETTES		236 250.00	
50	Immobilisations corporelles		315 000.00	7 996.75
63	Subventions d'investissements acquises		236 250.00	
79	Aménagement du territoire			
	TOTAL DEPENSES		40 000.00	
52	Immobilisations incorporelles		40 000.00	
	TOTAL GENERAL			
	TOTAL DEPENSES	5 579 295.79	7 070 600.00	6 852 957.15
	TOTAL RECETTES	441 000.00	689 250.00	492 232.60
	Résultat des investissements	5 138 295.79	6 381 350.00	6 360 724.55



Tableau des investissements

N° de comptes Investissement	Bilan	Objet	Délibération	Credit brut voté	Dépendu au 31.12.20	Budget 2021 dépenses	Dépendu en 2021	Dépendu au 31.12.21	Disponible ou (dépassement)	Subventions + particip. Au 31.12.20	Subventions + particip. 21	Revenu total	Montant net au 31.12.2021	Etat
PATRIMOINE ADMINISTRATIF														
0290 Immeubles du PA														
0290.000.56200.00		Contribution au FIDU	12.11.20	95'600.00	0.00	95'600.00	95'600.00	95'600.00	0.00	0.00	0.00	0.00	95'600.00	C
0290.021.50400.00		Aménagement local voirie	05.03.20	160'000.00	90'050.35	0.00	70'258.50	160'308.85	-10'308.85	0.00	0.00	0.00	160'308.85	C
2170 Bâtiments scolaires														
2170.300.50400.00		Rénovation sol salle de gym	22.04.21	90'000.00	0.00	60'000.00	0.00	0.00	90'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	EC
2170.110.50400.00		Credit de construction nouvelle école	07.03.19	13'800'000.00	6'475'242.86	4'600'000.00	5'413'304.90	11'889'547.76	13'10'452.24	-141'055'000.00	-42'7654.00	-18'38'204.00	10'051'343.76	T
34 SPORTS														
3410.300.50000.00		Rénovation du terrain synthétique B	12.11.20	850'000.00	0.00	800'000.00	585'939.35	585'939.35	264'060.65	0.00	0.00	0.00	585'939.35	T
6150 Routes communales et éclairage public														
6150.100.50100.00		Carre d'Aval, aménagement routier phase B	18.10.18	1'295'300.00	1'145'773.90	0.00	83'145.75	1'228'919.65	66'380.35	0.00	0.00	0.00	1'228'919.65	C
6150.100.50100.00		Carre d'Aval, aménagement routier phase C	18.10.18	69'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	69'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	C
6150.100.50100.00		Carre d'Aval, aménagement routier phase D	18.10.18	97'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	97'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	C
6150.100.50100.00		Seuil de ralentissement ch. de la Pallanerie	03.12.20	70'000.00	0.00	0.00	72'817.50	72'817.50	-2817.50	0.00	0.00	0.00	72'817.50	C
6150.100.50100.00		Réfection chemin des Crêts-de-le-Capite	03.12.20	120'000.00	0.00	0.00	111'946.55	111'946.55	8053.45	0.00	-44'176.60	-44'176.60	67'167.95	C
6150.200.50100.00		Eclairage public	20.05.21	320'000.00	0.00	300'000.00	0.00	0.00	320'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	EC
6400 Télécommunication														
6400.000.50300.00		Fibre optique Corsinge, Carre d'Aval	03.12.20	145'000.00	0.00	0.00	115'338.10	115'338.10	29'661.90	0.00	0.00	0.00	0.00	EC
72 Traitement des eaux usées														
7201.100.50320.00		Remplacement collecteurs route de Covéry	15.10.20	110'000.00	0.00	110'000.00	53'950.00	53'950.00	56'150.00	0.00	0.00	0.00	53'950.00	T
7201.100.50320.00		Remplacement collecteurs route de la Gara	16.09.21	75'000.00	0.00	0.00	66'000.00	66'000.00	9'000.00	0.00	-19'600.00	-19'600.00	46'200.00	C
7206.100.50320.00		Carre d'Aval, assainissement	18.10.18	1'410'000.00	1'164'299.85	0.00	176'759.75	1'341'059.60	68'940.40	0.00	0.00	0.00	1'341'059.60	C
7206.100.50320.00		ite de Gy, chemin de Trémoulin	03.12.20	1'250'000.00	0.00	750'000.00	0.00	0.00	1'250'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	EC
		crédit complémentaire	18.11.21	175'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	175'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	EC
75 Nature et paysage														
7500.100.50000.00		Réalisation	22.04.21	315'000.00	0.00	315'000.00	7'996.75	7'996.75	307'003.25	0.00	0.00	0.00	7'996.75	EC
79 Aménagement du territoire														
7900.100.52900.00		Etude déclassement Hameaux	08.12.11	150'000.00										
		crédit complémentaire	15.10.15	50'000.00	160'284.25	40'000.00	0.00	160'284.25	397'15.75	0.00	0.00	0.00	160'284.25	EC
		TOTAL PATRIMOINE ADMINISTRATIF		21'257'900.00	9'036'651.21	7'070'600.00	6'852'957.15	15'889'608.36	5'368'291.64	-1'410'550.00	-492'232.60	-1'902'782.60	13'871'487.66	

6'852'957.15	Total dépenses en 2021
-492'232.60	/. Subventions reçues en 2021
6'360'724.55	Investissements nets au 31.12.21

NV: nouveau
EC: en cours
T: terminé
C: dû

utilisé
compte bouclé



Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisanaux de la Pallanterie

COMPOSITION DU CONSEIL DE FONDATION Période du 01.01.2021 au 31.12.2021

Nommés par l'Exécutif de Meinier

Coranda PIERREHUMBERT
François MÜLLER
Alexandre SCHWAB, Vice-Président'

Nommés par le Conseil municipal de Meinier

Yves BACH
Enrico CASTELLI
François MICHELI, Secrétaire*

Nommé(e)s par le l'Exécutif de Collonge-Bellerive

Olivier CERUTTI
Jérôme PONTI
Philippe THORENS

Nommé(e)s par le Conseil municipal de Collonge-Bellerive

Corinne ROSSET, Présidente*
Michel BONNEFOUS
Jean-Marie HAINAUT

** forment le bureau du Conseil*

ORGANE DE CONTRÔLE

Société fiduciaire d'expertise et de révision S.A.
SFER SA
Rue Agasse 45
1208 Genève



Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels 2021
au Conseil de fondation de la

Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisanaux de la Pallanterie

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints de la **Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisanaux de la Pallanterie**, comprenant le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice 2021 arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » ainsi qu'aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2021 arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 71, al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 27 avril 2022

Société fiduciaire d'expertise
et de revision SA

Signature électronique qualifiée - Droit suisse

Antoine Pierroz
Expert-réviser agréé
Réviser responsable

Signature électronique qualifiée - Droit suisse

Valentin Savigny
Expert-réviser agréé



RAPPORT FINANCIER 2021

Etats financiers Fondation de la Pallanterie

Bilan

BILAN	Clôture au 31.12.2020	Clôture au 31.12.2021	Variations	Notes
1 ACTIF	51 469 503.58	54230920.45	2761416.87	
10 PATRIMOINE FINANCIER	48 845 682.94	51 261104.97	2415422.03	
100 Disponibilités et placements à court terme	394648.86	966818.25	572169.39	1
1000 Caisse principale	154.95	676.00	521.05	
1002 Banques	394493.91	966142.25	571648.34	
101 Créances	12 032.42	42138.27	30105.85	2
1010 Créances résultant de livraisons et de prestations envers des tiers	10269.20	8093.05	-2176.15	
1011 Comptes courants avec tiers	1763.22	34045.22	32282.00	
104 Actifs de régularisation	14652.50	35637.50	20985.00	3
1044 Charges financières et revenus financiers	14652.50	35637.50	20985.00	
107 Placements financiers	200.00	200.00	0.00	4
1070 Actions et parts sociales	200.00	200.00	0.00	
108 Immobilisations corporelles FF	48424149.16	50216310.95	1792161.79	5
1080 Terrains FF	10173170.15	11593260.71	1420090.56	
1084 Bâtiments FF	38 099 178.88	38 099 178.88	0.00	
1087 Installations en construction FF	151800.13	523871.36	372071.23	
14 PATRIMOINE ADMINISTRATIF	2623820.64	2969815.48	345994.84	
140 Immobilisations corporelles du PA	2623820.64	2969815.48	345994.84	6
1400 Terrains PA non bâtis	6731.93	17602.55	10870.62	
1401 Routes/ Voies de communication	2042968.17	2246143.18	203175.01	
1402 Aménagement des eaux	574120.54	706069.75	131949.21	
2 PASSIF	51 469 503.58	54230920.45	2761416.87	
20 CAPITAUX DE TIERS	40 727 093.93	42 743 335.79	2016241.86	
200 Engagements courants	143266.61	219994.50	76727.89	7
2000 Engagements courants provenant de livraisons et de prestations	123859.87	205527.67	81667.80	
2002 Dettes fiscales de la TVA	19406.74	14466.83	-4939.91	
201 Engagements financiers à court terme	411 392.76	137437.33	-273955.43	8
2014 Part à court terme d'hypothèques	200000.00	50000.00	-150000.00	
2019 Autres engagements financiers à court terme envers des tiers	211392.76	87437.33	-123955.43	
204 Passifs de régularisation	191 034.56	155094.56	-35940.00	9
2040 Charges de personnel	0.00	16444.50	16444.50	
2044 Charges financières et revenus financiers	191 034.56	138587.56	-52447.00	
2046 Compte des investissements	0.00	62.50	62.50	
205 Provisions à court terme	0.00	26709.40	26709.40	10
2057 Provisions à court terme pour charges financières	0.00	26709.40	26709.40	
206 Engagements financiers à long terme	39981400.00	42 204100.00	2222700.00	11
2060 Hypothèques	17 525 000.00	19 775 000.00	2250000.00	
2064 Prêts et reconnaissances de dettes	21 965 000.00	21 965 000.00	0.00	
2069 Autres engagements financiers à long terme	491400.00	464100.00	-27300.00	
208 Provisions à long terme	0.00	0.00	0.00	12
29 CAPITAL PROPRE	10742409.65	11 487 584.66	745175.01	
291 Fonds enregistrés comme capital propre	1200000.00	1200000.00	0.00	13
2910 Fonds enregistrés comme capital propre	1200000.00	1200000.00	0.00	
299 Excédent/découvert du bilan	9542409.65	10 287 584.66	745175.01	14
2990 Résultat annuel	524880.49	745175.01	220294.52	
2999 Résultats cumulés des années précédents	9017529.16	9542409.65	524880.49	



Compte de résultats

Compte de résultats	Année 2020	Budget 2021	Année 2021	notes
Charges d'exploitation	995181.43	902100.00	969453.23	
30 Charges de personnel	888905.19	824100.00	892303.81	15
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	30020.82	2700.00	1894.00	16
36 Charges de transfert	76255.42	75300.00	75255.42	17
Revenus d'exploitation	113.71	12 900.00	0.00	18
42 Taxes	113.71	500.00	0.00	
43 Revenus divers	0.00	12400.00	0.00	
Résultat d'exploitation	-995067.72	-889200.00	-969453.23	
34 Charges financières	977 321.99	930900.00	813946.18	19
44 Revenus financiers	2497270.20	2497700.00	2528574.42	20
Résultat financier	1519948.21	1566 800.00	1714628.24	
RESULTAT OPERATIONNEL	524880.49	677600.00	745175.01	
38 Charges extraordinaires	0.00	0.00	0.00	21
48 Revenus extraordinaires	0.00	0.00	0.00	22
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	0.00	0.00	0.00	
TOTAL COMPTE DE RESULTATS	524880.49	677600.00	745175.01	



Investissements du patrimoine administratif

Dépenses d'investissement PA		Clôture au 31_12_2020	Investissements 2021	Clôture au 31.12.2021
Travaux de viabilisation				
F34	Sports et loisirs			
500	Terrains non bâtis	6 731.93	10 870.62	17 602.55
F61	Circulation routière			
501	Routes / voies de communication	2 042 968.17	203 175.01	2 246 143.18
F72	Traitement des eaux usées			
502	Aménagement des eaux	574 120.54	131 949.21	706 069.75
Total		2 623 820.64	345 994.84	2 969 815.48

Dépenses d'investissement PA	PDZIA - DD	Charges financières	Ressources internes ZIAP	Terrains	Mandataires	Total
Terrains non bâtis	-	-	-	-	17602,55	17602,55
<i>Investissements jusqu'au 31.12.2020</i>	-	-	-	-	6 731,93	<i>6 731,93</i>
<i>Investissements 2021</i>	-	-	-	-	10870,62	<i>10870,62</i>
Routes / voies de communication	1430740,21	74954,15	410736,56	265250,41	64461,85	2246143,18
<i>Investissements jusqu'au 31.12.2020</i>	1430183,95	62494,48	275586,44	262311,29	12392,01	<i>2042968,17</i>
<i>Investissements 2021</i>	556,26	12459,67	135150,12	2939,12	52069,84	<i>203175,01</i>
Aménagement des eaux	446176,72	23410,84	128287,88	-	108194,31	706069,75
<i>Investissements jusqu'au 31.12.2020</i>	446002,98	19519,25	86075,60	-	22522,71	<i>574120,54</i>
<i>Investissements 2021</i>	173,74	3891,59	42212,28	-	85671,60	<i>131949,21</i>
Total	1876916,93	98364,99	539024,44	265250,41	172656,16	2969815,48

Commentaire général

L'essentiel des dépenses d'investissement du PA concernent l'activation de ressources internes dédiées au pilotage du projet d'Extension de la zone ainsi que des frais de mandataires.



Fondation Immobilière de Meinier (FIM)

COMPOSITION DU CONSEIL

Président
Vice-Président
Secrétaire
Membres

Marc Michela
Alain Corthay
François Müller
Pierre Mauron
Enrico Castelli
Fabien Gillioz
Jacques Petitpierre

Administratif
Comptabilité

Brigitte Veillet-Dumont
Virginie Favre Romano



Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels 2021
au Conseil de fondation de la

Fondation immobilière de Meinier

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints de la **Fondation immobilière de Meinier**, comprenant le bilan, le compte de résultats, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice 2021 arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » ainsi qu'aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2021 arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 71, al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 27 avril 2022

Société fiduciaire d'expertise
et de revision SA

Signature électronique qualifiée · Droit suisse

Antoine Pierroz
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Signature électronique qualifiée · Droit suisse

Valentin Savigny
Expert-réviseur agréé



COMPTES ANNUELS 2021

1. MESSAGE DU PRESIDENT

Les comptes 2021 de la Fondation immobilière de Meinier font apparaître aux charges Frs 1'391'615.26 et aux revenus Frs 1'946'235.30, soit un résultat d'exercice positif de Frs 554'620.04.

Les charges (hors rémunération du capital de dotation) sont bien maîtrisées, elles sont inférieures au budget de Frs 287'684.74 et en baisse de 9.40% par rapport à 2020. Cette année, la Fondation immobilière a versé la somme de Frs 50'000.- à la Commune de Meinier (part du bénéfice 2020), contre Frs 100'000.- en 2020 et Frs 200'000.- en 2019. Ce montant est plus bas que les autres années afin de permettre à la FIM d'augmenter ses liquidités.

En effet, toujours dans le but de mettre à la disposition de la population de Meinier des logements à loyer abordable ainsi que de futurs locaux commerciaux et d'intérêt général ; la Fondation poursuit son travail sur l'aménagement de la parcelle 1123 (route de Gy 28). Le résultat du concours réalisé en 2021 a permis de choisir le projet et le bureau d'architecte qui sera chargé de cette réalisation. Ces résultats ont été présentés et exposés à la population à la fin du mois d'octobre.

Le crédit d'étude est en cours d'élaboration et sera mené jusqu'au printemps 2023.

Par ailleurs, l'entretien des immeubles et la rénovation de plusieurs appartements ont été effectués dans les différents immeubles suite au changement de locataires afin d'assurer le bien-être des habitants.

Les membres du Conseil de Fondation se sont réunis à 5 reprises, le bureau 3 fois et la commission logement 11 fois.

Par ce message je profite de remercier les membres du conseil, M. Alain Corthay, vice-président, M. François Müller, secrétaire, M. Enrico Castelli et M. Pierre Mauron ; M. Fabien Gillioz et M. Jacques Petitpierre de leur engagement et de leur disponibilité toute au long de l'année ainsi que Mmes Veillet-Dumont, secrétaire de la Fondation et Virginie Favre, comptable pour leur qualité de travail fort appréciable.

Marc Michela
Président de la Fondation

Meinier, le 4 mars 2022



2. BILAN AU 31.12.2021

1	Actif	Comptes 31.12.20	Comptes 31.12.21
10	Patrimoine financier	63'256'828.94	63'744'871.62
100	Disponibilités et placement à court terme	1'517'104.89	1'706'318.17
101	Créances	234'694.20	191'438.45
108	Immobilisations corporelles	61'505'029.85	61'847'115.00
	Parcelle 1123	1'516'000.00	1'516'000.00
	Immeuble rte de Gy 28	5'805'000.00	5'805'000.00
	Immeuble rte de Gy 46a	2'981'000.00	2'981'000.00
	Immeuble rte de Gy 49	4'076'000.00	4'076'000.00
	Immeuble ch du Stade 7	10'309'000.00	10'309'000.00
	Immeuble ch. du Stade 8 à 22	30'882'554.00	30'882'554.00
	Parking, rte de la Repentance 86	5'921'446.00	5'921'446.00
	Etude en cours, rte de Gy 28	14'029.85	356'115.00
TOTAL ACTIF		63'256'828.94	63'744'871.62
2	Passif		
20	Capitaux de tiers	32'897'823.10	32'831'245.74
200	Engagements courants	149'069.05	120'487.14
205	Provisions à court terme	70'274.05	65'528.60
206	Engagements financiers à long terme	32'678'480.00	32'645'230.00
	Hypothèques, rte de Gy 46a	50'980.00	28'980.00
	Hypothèques, rte de Gy 28	277'500.00	266'250.00
	Prêt, ch. du Stade 7	3'850'000.00	3'850'000.00
	Prêt, ch du Stade 8 à 22	20'000'000.00	20'000'000.00
	Prêt, rte de la Repentance 86	5'000'000.00	5'000'000.00
	Prêt, rte de Gy 49	3'500'000.00	3'500'000.00
29	Capital propre	30'359'005.84	30'913'625.88
290	Résultats cumulés par immeuble	4'208'940.40	4'579'789.32
	Rte de Gy 28	1'390'773.37	1'547'189.10
	Rte de Gy 46a	660'562.15	747'546.03
	Rte de Gy 49	348'574.95	415'853.97
	Ch. du Stade 7	678'501.75	757'366.81
	Ch .du Stade 8 à 22 + parking	513'378.91	726'964.23
	Ch .du Stade 8 à 22 réserve selon LGL	698'396.05	532'769.52
	Parking public	(81'246.78)	(147'900.34)
298	Autres capitaux propres	22'893'586.52	22'893'586.52
	Capital de dotation	50'000.00	50'000.00
	Participation Commune de Meinier	22'843'586.52	22'843'586.52
299	Exédent/découvert au bilan	3'256'478.92	3'440'250.04
TOTAL PASSIF		63'256'828.94	63'744'871.62
		0.00	0.00



3. COMPTES DE RESULTATS ECHELONNE AU 31.12.2021

	<u>Comptes 2020</u>	<u>Budget 2021</u>	<u>Comptes 2021</u>
<u>Charges d'exploitation</u>			
30 Charges de personnel	17'295.00	25'000.00	17'550.15
36 Charges de transfert	100'000.00	100'000.00	50'000.00
Total des charges d'exploitation	117'295.00	125'000.00	67'550.15
<u>Revenus d'exploitation</u>			
43 Revenus divers	0.00	0.00	7.05
Total des revenus d'exploitation	0.00	0.00	7.05
RESULTAT D'EXPLOITATION	-117'295.00	-125'000.00	-67'543.10
<u>Charges financières</u>			
34 Charges financières	1'463'537.68	1'604'300.00	1'324'065.11
Total des charges financières	1'463'537.68	1'604'300.00	1'324'065.11
<u>Revenus financiers</u>			
44 Revenus financiers	1'951'681.60	1'905'680.00	1'946'228.25
Total des revenus financiers	1'951'681.60	1'905'680.00	1'946'228.25
RESULTAT FINANCIER	488'143.92	301'380.00	622'163.14
RESULTAT OPERATIONNEL	370'848.92	176'380.00	554'620.04
38 Charges extraordinaires	0.00	0.00	0.00
48 Revenus extraordinaires	0.00	0.00	0.00
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	0.00	0.00	0.00
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTAT	370'848.92	176'380.00	554'620.04



Groupement Intercommunal pour La Petite Enfance



COMPOSITION DU CONSEIL DU GROUPEMENT INTERCOMMUNAL POUR LA PETITE ENFANCE

Président :	Alain CORTHAY	(Meinier)
Vice-Présidente :	Anne-Françoise MOREL	(Jussy)
Membres :	Antoine CORNUT	(Gy)
	Sébastien DORAND	(Gy)
	Serge BROQUARD	(Presinge)
	Marine AYMON	(Presinge)
	Nicolas BALTASSAT	(Meinier)
	Michèle DECHAMBOUX	(Meinier)
	Sabine CHENEVARD	(Jussy)
Secrétariat :	Brigitte VEUILLET-DUMONT	(Mairie de Meinier)



Rapport de l'organe de révision sur les comptes 2021
à l'attention du Conseil intercommunal du
GROUPEMENT INTERCOMMUNAL POUR LA PETITE ENFANCE
MEINIER

Genève, le 30 mars 2022

Mesdames et Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints du Groupement intercommunal pour la petite enfance, Meinier, comprenant le bilan, le compte de résultats et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Comité du groupement intercommunal

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application, incombe au Comité du groupement intercommunal. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Comité du groupement intercommunal est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* » ainsi qu'aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 71 al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il n'existe pas un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil intercommunal. En effet, il n'existe pas encore de documentation écrite du SCI.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

GAS Global Audit Services SA



Alain Gimmi
Expert réviseur agréé
Réviseur responsable



Catherine Minder-Reynard
Expert réviseur agréée

Annexes

Comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe



RAPPORT FINANCIER 2021

Etats financiers Groupement Intercommunal pour la Petite Enfance

Groupement Intercommunal pour la Petite Enfance

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

		FRANCS SUISSES	
	<i>Annexe</i>	2021	2020
<u>ACTIF</u>			
ACTIF CIRCULANT			
Liquidités		251 416.29	357 235.61
Débiteurs		0.00	7 156.90
Autres débiteurs à court terme		9 370.52	0.00
Actifs transitoires		152 419.78	152 525.91
Total de l'actif circulant		<u>413 206.59</u>	<u>516 918.42</u>
TOTAL DE L'ACTIF		<u>413 206.59</u>	<u>516 918.42</u>
<u>PASSIF</u>			
FONDS ETRANGERS A COURT TERME			
Créanciers	8	0.00	0.00
Autres créanciers à court terme		2 004.35	7 887.37
Comptes courants communes		4 557.70	161.20
Passifs transitoires et provisions		108 198.93	111 393.08
Total des fonds étrangers à court terme		<u>114 760.98</u>	<u>119 441.65</u>
PART DE CONTRIBUTION NON DEPENSEE			
Part de contribution non dépensée		73 445.62	172 476.78
Total du part de contribution non dépensée		<u>73 445.62</u>	<u>172 476.78</u>
FONDS PROPRES			
Capital de dotation	3	225 000.00	225 000.00
Résultat reporté		-0.01	-0.01
Résultat de l'exercice		0.00	0.00
Total des fonds propres		<u>224 999.99</u>	<u>224 999.99</u>
TOTAL DU PASSIF		<u>413 206.59</u>	<u>516 918.42</u>



RAPPORT FINANCIER 2021

Etats financiers Groupement Intercommunal pour la Petite Enfance

Groupement Intercommunal pour la Petite Enfance

COMPTE DE RESULTAT POUR L'EXERCICE
CLOS AU 31 DECEMBRE 2021

		FRANCS SUISSES		
	<i>Annexe</i>	2021	2020	Budget 2021
PRODUITS				
Ecolages et autres recettes				
Ecolages et autres produits	4	847 293.21	734 675.42	792 617.00
<i>Total écolages et autres produits</i>		<u>847 293.21</u>	<u>734 675.42</u>	<u>792 617.00</u>
Contributions et subventions				
Contributions des communes membres	5	1 125 491.23	1 164 291.42	1 200 137.00
<i>Total contributions et subventions</i>		<u>1 125 491.23</u>	<u>1 164 291.42</u>	<u>1 200 137.00</u>
TOTAL DES PRODUITS		<u>1 972 784.44</u>	<u>1 898 966.84</u>	<u>1 992 754.00</u>
CHARGES				
Salaires et charges sociales	6	-1 618 932.82	-1 563 909.54	-1 611 261.00
Autres charges du personnel et formation		-10 506.24	-9 351.18	-17 600.00
Charges animation et matériel		-83 023.98	-72 129.80	-98 850.00
Autres charges d'exploitation	7	-259 892.59	-253 191.62	-259 703.00
Charges hors exploitation		-428.81	-384.70	-5 340.00
TOTAL DES CHARGES		<u>-1 972 784.44</u>	<u>-1 898 966.84</u>	<u>-1 992 754.00</u>
RESULTAT DE LA PERIODE		<u>0.00</u>	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>



RAPPORT FINANCIER 2021

Etats financiers Groupement Intercommunal pour la Petite Enfance

Groupement Intercommunal pour la Petite Enfance

COMPTE DE RESULTAT POUR L'EXERCICE
CLOS AU 31 DECEMBRE 2021

	<i>Annexe</i>	2021	FRANCS SUISSES Budget	Différence
PRODUITS				
Ecolages et autres recettes				
Ecolages et autres produits	4	847 293.21	792 617.00	-54 676.21
<i>Total écolages et autres produits</i>		<u>847 293.21</u>	<u>792 617.00</u>	<u>-54 676.21</u>
Contributions et subventions				
Contributions des communes membres	5	1 125 491.23	1 200 137.00	74 645.77
<i>Total contributions et subventions</i>		<u>1 125 491.23</u>	<u>1 200 137.00</u>	<u>74 645.77</u>
TOTAL DES PRODUITS		1 972 784.44	1 992 754.00	19 969.56
CHARGES				
Salaires et charges sociales	6	-1 618 932.82	-1 611 261.00	7 671.82
Autres charges du personnel et formation		-10 506.24	-17 600.00	-7 093.76
Charges animation et matériel		-83 023.98	-98 850.00	-15 826.02
Autres charges d'exploitation	7	-259 892.59	-259 703.00	189.59
Charges hors exploitation		-428.81	-5 340.00	-4 911.19
TOTAL DES CHARGES		-1 972 784.44	-1 992 754.00	-19 969.56
RESULTAT DE LA PERIODE		0.00	0.00	0.00



ANNEXE AU 31 DÉCEMBRE 2021

1. GÉNÉRAL

Le Groupement Intercommunal pour la petite enfance a été constituée le 22 avril 2009 (ci-après le « Groupement »), par arrêté du Conseil d'Etat, ensuite des délibérations des conseils municipaux de Gy le 19 mars 2009, Jussy le 2 mars 2009, Meinier le 12 mars 2009 et Presinge le 9 mars 2009.

Le Groupement a été fondée par les communes de Gy, Jussy, Meinier et Presinge, dans le but de créer, d'organiser, de gérer et de développer des espaces de vie enfantine destinés à l'accueil de la petite enfance répondant aux besoins des familles et des entreprises sur le territoire des communes membres.

La crèche a ouvert le 12 mars 2012 avec une capacité d'accueil de 38 places. En 2021, la capacité d'accueil est de 43 places.

2. PRINCIPES COMPTABLES

Les règles régissant la présentation des comptes du GIPE reposent sur les principales bases légales suivantes :

- Loi sur l'administration des communes (LAC).
- Règlement d'application de loi sur l'administration des communes (RAC).
- Manuel de comptabilité publique MCH2 à l'attention des communes genevoises publié par le Département présidentiel.

Depuis l'exercice comptable 2018, les débiteurs au 31 décembre 2021 n'incluent plus les factures pour les écolages de janvier et envoyées aux parents en décembre. Ce changement n'a pas d'influence sur le résultat de l'exercice.

3. CAPITAL DE DOTATION

Le Groupement s'est vu doté d'un capital de dotation de CHF 225'000 destiné à couvrir les investissements nécessaires à la mise en place de la crèche. Le capital de dotation est constitué des apports mentionnés ci-dessous des communes membres. Au titre du 10^{ème} exercice couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 le capital de dotation n'a pas été utilisé.

Dotation initiale du capital de dotation par les communes membres

Meinier	118'400.00
Jussy	59'200.00
Presinge	29'600.00
GY	17'800.00
Total	225'000.00



RAPPORT FINANCIER 2021

Etats financiers Groupement Intercommunal pour la Petite Enfance

4. ÉCOLAGES ET AUTRES RECETTES

Le taux d'occupation moyen de la crèche pour l'exercice 2021 est de 96,60 % et le montant total généré par les écolages versés par les parents est de CHF 778'927.95 (2020: CHF 670'038.25).

5. CONTRIBUTION DES COMMUNES MEMBRES

La contribution globale des communes s'élève à CHF 1'125'491.23. La participation de chacune des communes est répartie proportionnellement aux places attribuées.

Contribution des communes membres pour l'exercice 2020 et 2021

	2020	2021
Meinier (22 places)	595'684.01	575'832.72
Jussy (11.23 places)	300'549.71	293'936.43
Presinge (6.27 places)	162'459.20	164'112.33
Gy (3.5 places)	105'598.50	91'609.75
Total	1'164'291.42	1'125'491'23

6. CHARGES DU PERSONNEL

Au total, la crèche dispose d'environ 18 postes de travail en équivalent plein temps, soit un montant total des salaires brut de CHF 1'302'704.99.

7. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les principales dépenses des autres charges d'exploitations sont constituées notamment par le loyer (CHF 150'000), les charges liées aux locaux (SIG, chauffage, nettoyage, etc.) reversées à la commune de Meinier (CHF 58'017.75) et les honoraires versés à Servicefamille management Sàrl pour la tenue de la comptabilité et des salaires (CHF 18'701.75).

8. CRÉANCIERS ET AUTRES CRÉANCIERS À COURT TERME

Les postes se composent de factures ouvertes qui n'ont pas plus de 60 jours de dates valeurs (et ne sont pas des contentieux).

9. CRISE SANITAIRE CORONAVIRUS – IMPACTS SUR LES COMPTES 2021

Les frais spécifiques liés aux charges covid (achats de désinfectants, masques, etc.) se montent à CHF 2'369.57.

Il n'y a pas eu d'impact final pour les communes compte tenu que les charges 2021 ont été en-dessous du budget.



Groupement intercommunal
Centre sportif de Rouelbeau

Groupement Intercommunal pour le Centre Sportif de Rouelbeau (GICSR)



COMPOSITION DU CONSEIL au 1^{er} janvier 2021

Président :	Marc Michela	(Meinier)
Vice-président :		(Collonge-Bellerive)
Membres :	Marcel Goehring	(Collonge-Bellerive)
	Darius Azarpey	(Collonge-Bellerive)
	José Burgos	(Meinier)
	André Nasel	(Meinier)
	Marc Jaquet	(Meinier)
Secrétariat-comptabilité :	Brigitte Veuillet-Dumont	(Mairie de Meinier)



Berney Associés

Genève, le 22 février 2022

Rapport de l'organe de révision au Conseil intercommunal du Groupement intercommunal du centre sportif de Rouelbeau pour l'exercice 2021

Audit

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints du Groupement intercommunal du centre sportif de Rouelbeau, comprenant le bilan, le compte de résultats, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice 2021 arrêté au 31 décembre 2021.

Comptabilité

Responsabilité du Bureau du Conseil

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, incombe au Bureau du Conseil. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Bureau du Conseil est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Expertise & Conseil

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » ainsi qu'aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Fiscalité

Payroll

Corporate finance



Berney Associés

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2021 arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2 tel que présenté dans le manuel d'utilisateur pour les communes genevoises.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 71, al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Bureau du Conseil.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Berney Associés Audit SA

BA Signature électronique authentifiée

Marina CHRISTE
Expert-réviseur agréée
Réviseur responsable

BA Signature électronique authentifiée

Sébastien BRON
Expert-réviseur agréé

Annexe : comptes annuels (bilan, compte de résultats, tableau des flux de trésorerie et annexe)

Page 2/2

1207 Genève
Rue du Nant 8
+41 58 234 90 00

1700 Fribourg
Boulevard de Pérolles 37
+41 58 234 93 00

1950 Sion
Place de la Gare 2
+41 27 322 75 40

1003 Lausanne
Rue Étraz 4
+41 58 234 91 00

1896 Vouvry
Rue Arthur Parchet 1
+41 58 234 90 20

En ligne
berneyassociés.com
info@berneyassociés.com

Audit

Comptabilité

Expertise & Conseil

Fiscalité

Payroll

Corporate finance



BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021

	31.12.2020	31.12.2021
	CHF	CHF
1 ACTIF		
10 Patrimoine financier		
100 Disponibilités et placements à court terme	48'639.14	74'299.56
101 Créances	25'724.20	28'760.74
<i>Envers la commune de Meinier</i>	18'433.10	15'266.64
<i>Envers la commune de Collonge-Bellerive</i>	6'700.60	-
<i>Envers la commune de Collonge-Bellerive - études de faisabilité du réaménagement du Centre sportif</i>	-	13'494.10
<i>Autres créances</i>	590.50	-
104 Actifs de régularisation	-	3'733.25
	74'363.34	106'793.55
14 Patrimoine administratif		
140 Immobilisations corporelles du PA	3.00	3.00
	3.00	3.00
TOTAL DE L'ACTIF	74'366.34	106'796.55
2 PASSIF		
20 Capitaux de tiers		
200 Engagements courants	17'166.34	31'856.60
<i>Envers la commune de Collonge-Bellerive</i>	-	2'760.98
<i>Autres engagements courants</i>	17'166.34	29'095.62
204 Passifs de régularisation	7'200.00	24'939.95
	24'366.34	56'796.55
29 Capital propre		
291 Capital de dotation	50'000.00	50'000.00
	50'000.00	50'000.00
TOTAL DU PASSIF	74'366.34	106'796.55



COMPTE DE RÉSULTATS PAR NATURE POUR L'EXERCICE 2021

	Réalisé 2020	Budget 2021	Réalisé 2021
	CHF	CHF	CHF
CHARGES D'EXPLOITATION			
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation			
310 Charges de matériel et de marchandises	(433.95)	(2'200.00)	(2'123.10)
311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	-	(7'500.00)	(469.50)
312 Alimentation et élimination, bien-fonds PA	(35'610.77)	(55'000.00)	(38'036.64)
313 Prestations de services et honoraires	(47'143.55)	(43'550.00)	(35'737.48)
314 Travaux d'entretien	(151'338.56)	(235'000.00)	(204'858.76)
315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	(22'909.70)	(43'000.00)	(54'978.20)
316 Loyers, leasing, fermage, taxes d'utilisation	(448'397.00)	(450'000.00)	(448'397.00)
Total des charges de biens et services et autres charges d'exploitation	(705'833.53)	(836'250.00)	(784'600.68)
36 Charges de transfert			
363 Subventions à des collectivités et à des tiers	-	(1'000.00)	(442.25)
Total des charges de transfert	-	(1'000.00)	(442.25)
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	(705'833.53)	(837'250.00)	(785'042.93)
REVENUS D'EXPLOITATION			
46 Revenus de transfert			
461 Dédommagements de collectivités publiques	692'833.53	806'250.00	771'042.93
<i>Participation Collonge-Bellerive - charges transformation</i>	<i>18'688.00</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Participation Collonge-Bellerive - fonctionnement (15%)</i>	<i>99'597.12</i>	<i>120'937.50</i>	<i>115'524.02</i>
Total participation Collonge-Bellerive	118'285.12	120'937.50	115'524.02
<i>Participation Meinier - charges transformation</i>	<i>10'164.75</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Participation Meinier - achats de drapeaux</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>882.80</i>
<i>Participation Meinier - fonctionnement (85%)</i>	<i>564'383.66</i>	<i>685'312.50</i>	<i>654'636.11</i>
Total participation Meinier	574'548.41	685'312.50	655'518.91
Total des revenus de transfert	692'833.53	806'250.00	771'042.93
TOTAL DES REVENUS D'EXPLOITATION	692'833.53	806'250.00	771'042.93
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(13'000.00)	(31'000.00)	(14'000.00)
44 Revenus financiers			
447 Produits des biens-fonds PA	13'000.00	31'000.00	14'000.00
Total des revenus financiers	13'000.00	31'000.00	14'000.00
RÉSULTAT TOTAL DU COMPTE DE RÉSULTATS	-	-	-



COMPTE DE RÉSULTATS PAR FONCTION POUR L'EXERCICE 2021

	Réalisé 2020	Budget 2021	Réalisé 2021
	CHF	CHF	CHF
3 CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISES			
3410 Sports	-	-	-
Total des charges	(705'833.53)	(837'250.00)	(785'042.93)
3410.0 <i>Charges administratives et loyer</i>	(490'102.95)	(488'250.00)	(480'326.23)
3410.1 <i>Installations sportives</i>	(113'611.80)	(133'500.00)	(160'201.94)
3410.2 <i>Bâtiments et parking</i>	(102'118.78)	(215'500.00)	(144'514.76)
Total des revenus	705'833.53	837'250.00	785'042.93
3410.2 <i>Bâtiments et parking</i>	13'000.00	31'000.00	14'000.00
3410.2 <i>Dédommagements des communes</i>	692'833.53	806'250.00	771'042.93
TOTAL DES CHARGES	(705'833.53)	(837'250.00)	(785'042.93)
TOTAL DES REVENUS	705'833.53	837'250.00	785'042.93
RÉSULTATS DE L'EXERCICE	-	-	-



RÉSULTAT TOTAL DU COMPTE DE RÉSULTATS	-	-
Variation des créances	(23'490.89)	(3'036.54)
Variation des actifs transitoires	-	(3'733.25)
Variation des engagements courants	(18'481.80)	14'690.26
Variation des passifs de régularisation	(10'942.45)	17'739.95
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE (FTO)	(52'915.14)	25'660.42
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT ET DE PLACEMENT (FTI+P)	-	-
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT (FTF)	-	-
VARIATION DES DISPONIBILITÉS ET PLACEMENTS A COURT TERME	(52'915.14)	25'660.42
Montant des disponibilités et placements à court terme au début de la période	101'554.28	48'639.14
Montant des disponibilités et placements à court terme à la fin de la période	48'639.14	74'299.56
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	(52'915.14)	25'660.42



COMMUNE DE MEINIER

Route de Gy 17 - 1252 Meinier - Tél. 022 722 12 12 - Fax 022 722 12 11
info@meinier.ch - www.meinier.ch